

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:      **Pagination multiple.**

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# CANADA-REVUE

SUITE DU CANADA ARTISTIQUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. III

AVRIL 1892

No. 4

## NOTRE JOURNAL

La présente livraison du CANADA-REVUE est la dernière livraison mensuelle de notre journal. Le succès a dépassé nos espérances et le capital-actions du CANADA-REVUE a été souscrit en presque totalité dans l'espace de trois semaines.

Dans quelques jours les annonces seront faites dans la *Gazette Officielle* de Québec, pour demander des lettres-patentes, et nous espérons pouvoir publier le premier numéro hebdomadaire du CANADA-REVUE vers le 15 Juin.

Nous remercions vivement les personnes qui ont souscrit des actions pour cette œuvre éminemment utilitaire, et nous pouvons leur certifier que jamais le journal ne dévia de la voie tracée dans le programme que nous avons publié au mois dernier.

Le retard apporté au numéro actuel est dû au fait que nous attendions une réponse de quelques actionnaires, et que nous n'avons eu cette réponse que ces jours-ci.

A. FILIATREAU.

## LA CHARITE

L'édition hebdomadaire du CANADA-REVUE a reçu le baptême du feu; nous pourrions dire qu'elle l'a reçu avant sa naissance, si la chose n'était pas aussi hétérodoxe.

A peine le programme qui annonçait l'éclosion prochaine de ce fruit de nos entrailles était-il lancé, que nous le voyions déjà déchiQUETER par des mains pieuses et prévoyantes.

Perrault, le vieux conteur, qui n'a rien de commun, sauf

la jovialité, avec notre ami Louis Perrault, nous fait le récit de la naissance de *Prince Charmant*. Une foule de bonnes fées réunies autour de son berceau lui promettent toutes les joies et tous les bonheurs, lorsque survient la mauvaise fée, vieille renfrognée qui lui lance sa malédiction, mais aussitôt sa langue s'arrête, et, sur un geste des fées bienfaisantes, elle se met à vomir des vipères, des serpents et des couleuvres.

Vipères et serpents à part, il nous semble que la *Semaine Religieuse* de Montréal s'est permis de servir à ses lecteurs un plat de couleuvres qu'ils auront, malgré leur docilité, bien du mal à avaler lorsque nous en aurons fait connaître les dimensions.

Le public intelligent, nos bonnes fées, qui applaudit de tout cœur à notre courageuse entrée dans la lutte contre les préjugés et les abus, a le droit de savoir de quoi on nous accuse et nous lui devons de nous défendre.

Notre programme, tel que nous l'avons publié dans notre dernier numéro, contient, avec un exposé de principes qui n'est une nouveauté pour personne, une promesse assez menaçante pour certains coupables, mais qui ne peut effrayer les âmes droites, tant qu'elles accomplissent leur mission avec la rectitude et la loyauté dont personne n'a le droit de se dispenser.

Voici les deux paragraphes dont nous voulons parler et dont le texte est d'une clarté qui ne laisse aucun équivoque :

“ Les exemptions de taxes, les privilèges et autres vicieries doivent disparaître . . . . .

“ Nous étudierons et ferons connaître à leur juste valeur les droits et les titres à la charité publique des solliciteurs de tout genre et de toute dénomination qui viennent assaillir nos domiciles et nos bureaux, sous des prétextes nombreux, mais généralement tendant à l'agrandissement constant d'établissements déjà beaucoup trop vastes et encombrants pour nos humbles ressources.”

La *Semaine Religieuse* de Montréal — nous n'avons pas de chance avec les *Semaine Religieuse* — s'est immédiatement emballée à la lecture de ces lignes, et nous lance une

virulente apostrophe dans laquelle survit à peine le sentiment chrétien qui a dû la dicter.

Cette apostrophe se lit ainsi :

“ Ces paroles se lisent au cours d'un article-programme du CANADA-REVUE, et sont signées par le directeur lui-même.

“ Des propos de ce genre et des insinuations aussi malveillantes surprennent toujours dans la bouche ou sous la plume d'un Canadien et d'un catholique.

“ Il se trouve que nous y avons répondu déjà, avant qu'on nous les eut signalés.

“ La plupart des journaux français ont reproduit notre réponse et quelques feuilles protestantes se sont empressées de la traduire.

“ Abolition des privilèges et des exemptions de taxes, voilà le mot d'ordre de certains hommes depuis quelque temps.

“ Elle sera donc bien riche et bien heureuse la cité de Montréal quand elle aura arraché quelques piastres de nos communautés religieuses !

“ Mais non, ce n'est pas le peuple qui parle ainsi : ce sont encore moins les pauvres et les malheureux, car ils comprennent trop bien le devoir de la reconnaissance, et les attaques répétées contre nos institutions de charité les indignent.

“ Le peuple répondra par un redoublement de sympathie et de générosité, et les sœurs qu'on accuse par la prière et leur dévouement accoutumé.”

La *Semaine Religieuse* met en cause les institutions religieuses de Montréal et les sœurs que nous n'avions pas désignées, puisque nos remarques étaient générales. Il eût été certainement plus juste à notre égard d'attendre le développement des idées émises et du programme énoncé avant de suspecter nos motifs et de nous faire un procès de tendance qui court le risque de tomber à faux. Mais nous sommes plus braves que cela. Nous n'aurons pas recours à des échappatoires de dialectique pour plaider une cause que nous croyons sincèrement juste, et dont le triomphe aurait pour résultat de soulager le peuple d'une partie du fardeau écrasant qui lui fait chercher un refuge aux Etats-Unis, à l'abri de ces redoublements de générosité qui lui coûtent si cher.

C'est parler à la légère d'une chose bien sérieuse que de demander si notre ville sera plus riche et plus heureuse lorsque les communautés religieuses seront astreintes aux taxes régulières pour leurs immenses immeubles qui en sont aujourd'hui exempts.

Non, la ville ne sera pas plus riche, mais le peuple sera moins pauvre, lorsqu'il aura une part moins lourde à payer.

Et, ne vaut-il pas mieux qu'il n'ait pas besoin d'avoir recours à la générosité et aux sympathies de personne, même des communautés, plutôt que d'être obligé de quêter le pain de ses enfants. L'agent du fisc lui enlève aujourd'hui ce qui lui restait pour payer le boulanger, et la méthode est étrange qui consiste à affamer un homme pour avoir la joie de le faire vivre.

Plus de dix millions de propriétés appartenant aux institutions protestantes ou catholiques sont à l'abri des taxes au milieu de la marée croissante de dépenses qui chaque année grossit le chiffre des loyers. Ces institutions sont prospères, s'agrandissent chaque jour, se bâtissent des palais, s'élèvent des demeures somptueuses, tandis que le

logis de l'ouvrier se rapetisse et que sa marmite se vide.

Il serait folie de penser que c'est avec des mots qu'on peut cacher cette situation et mettre du baume sur les plaies ; il faut plus que cela, il faut des actes.

La continuation de l'état de choses actuel est impossible, c'est la désertion à courte échéance, l'abandon de notre ville, l'exil de nos frères. Cette fois nous invoquons les mêmes sentiments que la *Semaine Religieuse*, pour faire appel aux communautés qu'elle défend.

Au nom de la générosité, de la charité, du devoir et de la reconnaissance, nous demandons à tous ceux qui, à un titre quelconque, jouissent du privilège d'exemptions de taxes, de faire remise de ces privilèges au peuple qui les a octroyés et qui les a chèrement payés.

Il en coûtera peut-être beaucoup ; ce sera peut-être une épreuve, que nous comprenons et regrettons, mais elle est nécessaire sans être impossible.

L'Eglise Baptiste de Toronto (*Jarvis Street Baptist Church*) vient de faire connaître ses comptes de gestion pour 1891-92, et bien que cette église ait depuis longtemps renoncé aux exemptions de taxes et ait payé dans le cours de l'année \$147.20 de taxes sur un revenu annuel de \$14,500 ses affaires ne s'en portent pas plus mal.

Quelqu'un prétendra-t-il que la foi catholique ne peut pas inspirer d'aussi fructueux dévouements que la foi protestante ?

Un journal canadien dont on ne discutera en aucun lieu les excellents principes, le *Nord*, l'ancien organe du regretté Mgr Labelle, le porte-parole du ministre actuel des Travaux Publics, de l'honorable G. A. Nantel, se joignait à nous dans son dernier numéro pour défendre ces grands principes d'équitable répartition des bénéfices et des peines dans la communauté qui nous environne :

“ Nous ne voyons, dit-il, aucun mal à demander le redressement des abus qui ont la couleur du monopole, et qui font souffrir des classes particulières sous cette forme. Ce dont nous voulons parler tient peut-être plus à l'usage qu'à la loi.

“ Un grand nombre de communautés fabriquent des objets de commerce, exercent l'imprimerie, la reliure, font le commerce de librairie, etc., sans payer licence dans les villes où les règlements en ordonnent le prélèvement. C'est une politique condamnable, parce que ni la religion, ni la philanthropie n'ont intérêt à dévier des règles d'équité dans la compétition du commerce.

“ Le public doit s'imposer des sacrifices pour le maintien des institutions de bienfaisance ; mais il n'est pas juste de demander aux particuliers de leur sacrifier leurs moyens de subsistance.”

Personne ne souhaitera pour notre cher Canada les bouleversements dont le vieux monde a été le théâtre, mais qu'on oublie pas que la nuit du 4 août 1789 aurait sauvé Louis XVI, s'il avait encore pu être sauvé.

Lorsque le marquis de Noailles monta à la tribune de l'Assemblée Nationale, pour déclarer au nom du clergé et de la noblesse : “ *Qu'il n'y aurait plus pour aucune partie de la nation, ni pour aucun individu, aucun privilège ou exception au droit commun de tous les Français*, il ouvrait à ses successeurs un champ large, patriotique et, surtout, profondément humain.

## L'ÉMIGRATION OU ALLONS-NOUS ?

A cette question, posée avec anxiété par les penseurs soucieux de l'avenir du pays, des milliers et des milliers de Canadiens répondent tristement : Nous allons aux États-Unis chercher les moyens de subvenir à notre subsistance.

De tous les problèmes sociaux qui nous occupent, celui qui s'impose le plus impérieusement à notre attention est certainement la recherche des moyens propres à combattre avec succès le terrible fléau de l'émigration qui nous décime.

Il y a urgence. Il n'est plus temps de délibérer : il faut agir. Nos campagnes se dépeuplent littéralement. C'est au point que ces jours derniers, la nouvelle se répandait que l'archevêque de Québec avait ordonné la fermeture de deux églises dans le comté de Kamouraska, parce qu'il ne restait plus assez de fidèles pour pourvoir aux besoins du culte.

C'est à pleins convois que nos malheureux compatriotes s'annexent à la république voisine.

Quelques journaux se sont réjouis en annonçant la nouvelle qu'un certain nombre de briquetiers canadiens avaient été arrêtés à la frontière par les autorités américaines, et forcés de rebrousser chemin. Ils en ont conclu que cette mesure aurait pour effet d'arrêter l'émigration canadienne.

Cela peut paraître paradoxal à première vue, mais je n'hésite pas à affirmer que l'application de la loi américaine prohibant l'embauchage à l'étranger, contribuera plutôt à augmenter qu'à diminuer l'émigration canadienne.

Je m'explique : Les briquetiers en question ne sont pas des émigrants dans le sens ordinaire du mot. Depuis vingt-cinq ans, les briquetiers de la Nouvelle-Angleterre et du New-Jersey recrutent chaque année au Canada des milliers de jeunes gens qui s'engagent pour la saison des travaux, et qui reviennent à l'automne rapporter à leurs familles le produit de leur travail.

Priver ces familles d'une source de revenu dont elles ont besoin, ce n'est pas le moyen de les encourager à rester au pays.

La loi américaine n'empêche pas les gens d'aller se fixer aux États-Unis, mais elle leur défend d'aller y gagner, en vertu d'un marché conclu en Canada, un salaire qu'ils rapportent ici au bout de quelques mois au lieu de l'utiliser aux États-Unis.

Plutôt que de renoncer à ce salaire, bien des familles de briquetiers iront se fixer aux États-Unis, et les philanthropes qui voudraient les condamner à la misère obligatoire en seront pour leurs frais d'imagination.

Pour faire diversion, on s'est efforcé, avec un certain succès, de diriger vers le Nord-Ouest canadien une partie des habitants de la province de Québec. Au point de vue français, je ne vois pas ce que nous pouvons y gagner. C'est toujours l'éparpillement de la race, et, certes, la croisade anti-française et anti catholique, qui se poursuit dans la région des prairies, n'est pas de nature à me rassurer sur

l'avenir national des groupes que l'on veut former en plein pays ennemi.

Les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre sont beaucoup plus français aujourd'hui que les solitudes explorées, découvertes et colonisées en premier lieu par nos nationaux, mais qui, après vingt années de politique anti-française, sont devenues la terre promise de l'orangisme.

Je veux bien croire que, dans l'intérêt de la société, il est bon de faire en sorte que la population rurale n'abandonne pas les travaux des champs pour encombrer les villes manufacturières, mais c'est là une autre question.

Si c'est pour qu'ils restent *habitants* qu'on envoie les Canadiens au Nord-Ouest, qu'on le dise ; mais si c'est pour qu'ils conservent leurs traditions, je crois que l'on fait fausse route.

Ici se présente une autre question. Le Nord-Ouest ne faisait pas partie du Canada, il y a vingt-cinq ans, aujourd'hui on y envoie nos gens pour qu'ils restent canadiens.

Il y a moins loin pour aller dans les États qui nous avoisinent, nos compatriotes y sont en plus grand nombre ; mais il faut changer de pays pour y aller, et c'est un grand malheur.

Si nous annexions les États-Unis, ou s'ils nous annexaient, ce qui reviendrait au même, les Canadiens pourraient, en vertu de ce principe, aller se fixer dans n'importe quelle partie de la république sans sortir de leur pays.

L'émigration considérée aujourd'hui comme une faute ou comme un fléau deviendrait un acte méritoire, un simple déplacement tout à fait avantageux dans la plupart des cas.

L'annexion tuerait l'émigration et cette considération lui vaudra sans doute des adhérents.

On n'empêchera plus les gens d'aller et venir. Les communications sont trop faciles pour cela. Les Canadiens-français ne sont pas tous nés pour être cultivateurs, et à ceux qui n'ont des aptitudes que pour l'industrie, il faut autre chose que les solitudes de l'ouest.

Ils iront au plus près et se fixeront là où ils trouveront le plus d'avantages.

Les États-Unis comptent aujourd'hui au moins autant de nos nationaux qu'il en reste au Canada. Ils ont mieux réussi là-bas qu'ici, ils s'y sentent plus libres, ils sont restés plus français, plus dévoués à leurs traditions.

Leurs nombreuses associations charitables et nationales, leurs journaux influents et bien rédigés, l'influence qu'ils exercent déjà dans la politique américaine, prouvent qu'ils ont progressé sous le rapport moral et intellectuel autant que sous le rapport pécuniaire.

Il y a vingt ans, on disait : laissez-les donc s'en aller ; c'est la canaille qui émigre. Cette canaille-là fait honneur au nom canadien à l'étranger, mais la canaille qui est restée ici est en train de nous discréditer dans l'univers entier.

Le succès des Canadiens émigrés a confondu leurs calomnieux, mais parmi ces derniers il reste encore des arriérés qui leur reprochent de ne pas avoir suivi leurs conseils.

D'autres se consolent en se disant que plus il partira de Canadiens, plus considérable sera la part de boustifaille qui reviendra à chacun de ceux qui resteront au pays.

Ce profond raisonnement d'une haute portée économique a été lestement relevé par un correspondant du *Moniteur du Commerce*, qui, après l'avoir poussé jusqu'à ses dernières conséquences logiques, concluait ironiquement en disant que si un autre million de Canadiens pouvait s'en aller aux Etats-Unis, le revenu annuel de chaque Canadien non émigré se trouverait doublé par le fait.

Ils sont jolis les conseils que l'on a donnés aux Canadiens pour les empêcher d'émigrer. D'abord, on les a fait voter pour la protection qui les appauvrit chaque année de plus en plus.

Les défenseurs de ce système absurde allèguent que les Etats-Unis ont un tarif beaucoup plus élevé que le nôtre. C'est vrai, mais tous les Etats de l'Union jouissent entre eux du libre échange que la diversité des produits rend très avantageux.

D'ailleurs, le fardeau de la protection pèse moins lourdement sur 65 millions d'individus que sur cinq millions de consommateurs échelonnés sur une frontière de 4000 milles, et divisés en groupes isolés par d'énormes distances.

On a beaucoup insisté pour décider les Canadiens à se faire colons au lieu d'émigrer; mais la plupart de ceux qui leur donnaient ces conseils n'avaient du colon que le style.

Il suffisait de les lire pour se convaincre que, si l'agriculture manque de bras, c'est qu'une foule d'individus, que la nature destinait évidemment à la noble profession de défricheurs, passent leur temps à écrire et ne font pas le moindre petit défrichement.

Et lorsque le colon, le vrai, celui qui travaille et qui n'a pas le temps d'écrire, se mettait à la recherche d'une terre à défricher, il constatait que dans toutes nos immenses étendues de forêts il lui était impossible d'acheter du gouvernement un seul lot ayant quelque valeur et étant situé dans un endroit accessible à la civilisation.

Tout notre domaine public a été partagé entre les spéculateurs de mines et de cantons de bois. Nos ressources n'en sont pas mieux exploitées pour cela. Au contraire, les favoris des gouvernements ne sont pas des industriels; ce sont tout simplement des individus qui n'ont pas le sou et qui empêchent les industriels de développer les ressources du pays; qui immobilisent nos richesses naturelles, jusqu'à ce que quelqu'un juge à propos de leur donner une petite fortune pour les privilèges qu'ils ont reçus gratuitement de ceux qui nous gouvernent.

L'usure, la rage d'appauvrir son voisin, les idées étroites et mesquines que l'on cultive avec soin, le culte de la richesse bien ou mal acquise, le manque d'initiative, le servilisme envers l'escroquerie triomphante, l'horreur du progrès, la concurrence injuste que les communautés religieuses font non-seulement aux instituteurs laïques, mais aux artisans de toutes les catégories, les répartitions forcées pour construire des églises somptueuses et des presbytères princiers dans des paroisses pauvres; la protection

qui ne protège que le monopole et écrase le consommateur; les taxes et les contributions sous toutes les formes; la privation d'un marché avantageux pour nos produits et par-dessus tout notre état de dépendance coloniale, voilà quelques-unes des causes de cette émigration qui depuis dix ans nous a enlevé un million et demi d'individus.

On vient de voter encore \$200,000 pour l'immigration. Peine inutile. Si les enfants du sol ne peuvent vivre en Canada, les étrangers ne les remplaceront que temporairement.

Ceux qui se plaignent de ce que les Canadiens émigrés n'ont pas suivi leurs conseils devraient bien, une bonne fois, suivre les conseils des Canadiens qui émigrent, et faire disparaître les vieux abus au lieu de s'entêter à dire que la vie est plus facile au Canada qu'aux Etats-Unis.

Aujourd'hui, presque tout le monde a vécu aux Etats-Unis, à l'exception de ceux qui vivent aux dépens du public canadien. La plupart de ceux qui s'en vont savent parfaitement à quoi s'en tenir sur leur pays d'adoption et sur celui qu'ils quittent à regret.

Essayer de les tromper pour les retenir, c'est entreprendre une tâche beaucoup plus difficile que celle qui aurait pour but d'améliorer le sort du peuple canadien.

IGNOTUS.

## UN PROGRAMME POLITIQUE

### IV

Je disais dans mon premier article que le temps était venu de parler sérieusement à l'électorat canadien de l'indépendance politique du pays. On ne saurait demander une occasion plus propice que celle qui se présente.

Conformément aux promesses faites par Sir John Macdonald au moment de la dernière dissolution des Communes, des ministres d'Ottawa se rendirent dernièrement à Washington dans l'espoir d'entamer avec le cabinet américain des négociations relativement à la réciprocité douanière entre les deux pays. Car il est bon de remarquer qu'ici tout le monde veut de cette réciprocité; la seule différence à ce sujet entre les libéraux et les conservateurs-libéraux, c'est que ces derniers la veulent limitée et que les premiers la préféreraient illimitée.

On sait l'accueil que nos ministres trouvèrent à la capitale des Etats-Unis. A peine les pourparlers avaient-ils commencé dans les salons du Secrétariat d'Etat, que M. Blaine demanda à nos ... j'allais écrire le mot *plénipotentiaires*, oubliant, hélas! que le Canada n'a pas le droit dont jouissent la république de Costa Rica avec ses 185,000 habitants, et celle de Libérie avec sa population de 18,000 nègres civilisés, d'envoyer et de recevoir des plénipotentiaires. Je devrai donc me contenter de dire que M. Blaine demanda à nos ministres s'ils étaient autorisés à traiter. M. Foster et ses compagnons de voyage durent avouer qu'ils n'avaient pas songé à obtenir de l'Angleterre l'autorisation de négocier une convention commerciale avec nos voisins. "En ce cas," répondit M. Blaine avec une teinte

de dédain à peine déguisée sous ces formes courtoises si chères à la diplomatie, il est parfaitement inutile de perdre son temps à entamer des négociations que vous n'êtes nullement certains de pouvoir mener à bonne fin."

Après cette leçon, à laquelle ils auraient dû s'attendre, les ministres canadiens se retirèrent penauds, l'oreille basse, jurant, mais un peu tard, qu'on ne les y prendrait plus, et, le lendemain, ils rentrèrent à Ottawa, tout comme ils en étaient partis, c'est-à-dire sans y apporter de convention commerciale.

M. Blaine avait d'ailleurs, bien raison de dire que peut-être l'Angleterre ne permettrait-elle point au Canada d'établir un tarif différentiel en faveur de certains produits américains; car, le 22 avril, c'est-à-dire peu de jours après le retour de nos ministres de Washington, lord Knutsford, secrétaire des colonies à Londres, adressait au Gouverneur-Général du Canada une communication dans laquelle nous trouvons entr'autres duretés à l'adresse du gouvernement canadien, un paragraphe où il est dit que l'Angleterre se permet, il est vrai, de conclure avec les gouvernements étrangers les conventions qui lui paraissent les plus favorables à son commerce, sans s'inquiéter de la portée qu'elles peuvent avoir pour ses colonies, mais qu'elle ne saurait reconnaître à ces dernières le privilège de prendre avec d'autres nations des arrangements commerciaux qui pourraient être désavantageux aux intérêts anglais. "Si l'on doit considérer cette prétention du Canada, dit la dépêche du secrétaire britannique, comme équivalant à la réclamation du droit d'établir des tarifs différentiels entre diverses nations étrangères ou contre la mère-patrie, ou bien en faveur de certaines colonies, le gouvernement de Sa Majesté est obligé de faire remarquer que cette prétention est trop générale, puisque jusqu'à présent ce droit n'a jamais été admis et il n'est pas prouvé non plus que les pays étrangers l'admettraient."

Je sais combien il est difficile de faire vibrer au Canada la fibre nationale. Les esprits s'y montent assez facilement, il est vrai, en présence de toute agression faite à la race canadienne-française; mais lorsque cette jeune nationalité canadienne que l'on veut créer ici, plus particulièrement dans le parti conservateur, est mise en cause, on reste impassible, quelques avanies qui lui soient faites. Aussi je me demande s'il y a bien des pays de l'Ancien ou du Nouveau-Monde, où la population aurait appris de sang-froid que les représentants de son gouvernement avaient été traités par-dessous jambe par le ministre d'un Etat voisin, comme nos ministres l'ont été à Washington?

On n'a pas pu oublier encore l'ardeur guerrière avec laquelle le Chili se montrait prêt à relever le gant que les Etats-Unis menaçaient de lui jeter. On ne parlait de rien moins à Santiago et à Valparaiso que d'envoyer dans les eaux de New-York le cuirassé *General Pinto* pour bombarder la métropole américaine. Que j'aime à voir cette fière attitude chez un peuple qui compte dans toute sa république bien moins d'habitants qu'il n'y en a autour de la seule baie de New-York!

## V

A ce propos, je ferai remarquer quel spectacle affligeant donnent aux nations étrangères les écrivains et les orateurs

canadiens qui trouvent leur pays trop faible pour se passer de la protection britannique.

Le Nouveau-Monde, dans lequel j'engloberai les Antilles et les îles qui ne sont guère éloignées de la côte du Pacifique, se divise en 21 Etats souverains et indépendants, en comptant Haïti, la république Dominicaine et le royaume de Hawaï ou des îles Sandwich. Dans la liste de ces 21 Etats, le Canada tiendrait le premier rang par l'étendue du territoire, et le quatrième sous le rapport du chiffre de la population. Les Etats-Unis d'Amérique, le Brésil et le Mexique sont seuls plus peuplés que notre Dominion.

Si nous franchissons l'Océan Atlantique, nous trouvons dans l'Ancien-Monde, sans parler des Principautés indépendantes de Monaco et de Liechtenstein, pas plus que de la république de San Marino, 21 Etats chrétiens qui sont souverains et indépendants. Dans ce total, je fais entrer les trois républiques africaines de Libérie, de Transvaal et d'Orange.

Je surprendrai peut-être le lecteur en lui disant que dans cette liste de 21 Etats chrétiens de l'Ancien-Monde, il y en a neuf seulement qui soient plus peuplés que le Canada.

Ces neuf Etats sont la Russie, l'Allemagne, la France, l'Autriche-Hongrie, la Grande-Bretagne et l'Irlande, l'Italie, l'Espagne, la Belgique et la Roumanie. La Belgique a une population de 5,655,197 habitants, et la Roumanie en compte 5,376,000. La Suède, le Portugal et les Pays-Bas (Hollande) sont moins peuplés que le Canada. Disons, en passant, que si nous avions su retenir chez nous le million de Canadiens qui sont allés demander aux Etats-Unis des moyens d'existence, notre pays aurait une population numériquement plus forte que celles de la Belgique et de la Roumanie.

Ainsi, prenant les chiffres tels qu'ils sont, nous ne trouvons dans le Nouveau-Monde que trois Etats plus peuplés que le Canada, et dans l'Ancien-Monde, neuf seulement. Dans ce total de 42 Etats entre lesquels se répartissent les populations chrétiennes des deux mondes, nous n'en voyons que douze qui aient un chiffre de population supérieur au nôtre. Le Canada serait, par conséquent, sous le rapport de la population, le 13e sur la liste. N'y a-t-il pas dans ce fait de quoi rassurer les peureux?

## VI

"C'est fort bien, dira-t-on; mais les petits Etats de l'Ancien-Monde sont protégés par la jalousie de leurs puissants voisins. L'Angleterre protège la Belgique contre la convoitise de la France, et celle-ci défend les Pays-Bas contre les attaques éventuelles de l'Allemagne. L'Italie, l'Allemagne et la France se jalourent trop pour se partager la Suisse. Néanmoins la Russie, l'Autriche et l'Allemagne se sont coalisées jadis pour s'emparer de la Pologne, et depuis lors, la Russie a enlevé la Finlande à la Suède, pendant que la Prusse prenait la Poméranie à cette dernière. De nos jours encore, la Prusse n'a-t-elle pas pris le Slesvig-Holstein au Danemark, et les Etats allemands ne se sont-ils pas unis pour enlever l'Alsace et la Lorraine à la France? Mais, sans parler de l'Ancien-Monde, n'avons-nous pas vu

dans notre propre continent les Etats-Unis prendre de force le Texas, le Nouveau-Mexique et la Californie au Mexique? Qui nous garantirait donc notre indépendance contre la rapacité de nos puissants voisins, si nous perdions la protection de la Grande Bretagne?"

Ainsi s'expriment les patriotes timorés du Canada. Ce raisonnement rappelle celui de ces pessimistes d'après qui ce n'est guère la peine de naître, puisqu'on doit mourir tôt ou tard et qu'une maladie ou un accident met une fin prématurée à l'existence d'un grand nombre d'êtres humains. On ne s'aventurerait jamais en chemin de fer ou même dans la rue, si l'on se laissait arrêter par le souvenir des victimes de la locomotive ou celui des malheureux qui ont trouvé la mort sur le trottoir, écrasés par un glaçon tombant du haut d'un toit ou par une enseigne qui s'était décrochée. On ne ferait jamais d'affaires si l'on se laissait épouvanter par le nombre des marchands et des industriels qui, malgré leur activité, leur probité et leur prudence, ont été amenés par une suite de circonstances indépendantes de leur volonté, à déposer leur bilan.

La crainte d'être dévorés par le colosse russe n'a pas empêché les Roumains de s'agiter jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leur indépendance; la Serbie ne s'est point donné de repos qu'elle n'eût assuré la sienne et l'homme éminent qui est à la tête du cabinet bulgare, ne se laissant pas intimider par les intrigues russes, travaille résolument à rendre son pays indépendant de la Turquie. On sait que par le traité de Paris, les grandes puissances ont garanti l'intégrité de l'Empire Ottoman. Jusqu'à un certain point, ce traité protège donc la Bulgarie, qui jouit d'ailleurs d'un gouvernement bien plus autonome que le Canada, puisqu'elle n'a pas de gouverneur qui soit nommé par son souverain et qu'elle se donne les lois qui lui plaisent sans que la Sublime Porte ait le droit de les annuler. Malgré tous ces privilèges, qui nous sont déniés, malgré le voisinage de la Russie dont les desseins menaçants ne sont un mystère pour personne, la Bulgarie n'ambitionne rien plus que le titre d'Etat souverain; quand elle l'aura obtenu, elle luttera, s'il le faut, pour conserver son indépendance; elle mourra si la fortune lui est contraire; mais au moins elle aura eu la fierté de s'asseoir un jour au banquet des nations libres.

Il est bon d'ailleurs de faire remarquer que l'Amérique se trouve dans de toutes autres conditions que l'Europe. Là-bas, les nations n'ont pas pu oublier encore les haines internationales nées des guerres interminables qu'elles se faisaient au Moyen-Age. Ne voyons-nous pas les Anglais se pavaner, même à présent, en parlant de la bataille de Crécy gagnée sur le roi de France, il y a 556 ans, par un prince français dont le père était duc de Gascogne et roi d'Angleterre? Mais en passant l'océan, les Européens ont déposé ces vieilles haines nationales, et leurs descendants, nés dans le Nouveau-Monde, aiment autant à vivre en paix que leurs cousins d'Europe se plaisent à guerroyer entre eux.

Quant à la guerre entre les Etats-Unis et le Mexique, c'est là un fait exceptionnel dû à l'esprit d'agression que la possession des esclaves noirs avait développé dans l'esprit des habitants du Sud de l'Union Américaine. D'ailleurs, de tous les Etats enlevés au Mexique, le Nouveau-Mexique

était le seul qui fût un peu peuplé — par une population de métis à peine civilisés. Le Texas et la Californie n'étaient, avant l'arrivée des Yankees, que d'immenses déserts où ne retentissait d'autre cri humain que celui des Lipans, des Shoshones, des Apaches, des Piutes et des autres guerriers peaux-rouges.

Avec l'extirpation de l'esclavage est mort aux Etats-Unis l'esprit de conquête. On en a eu une preuve frappante en 1869, quand des délégués du gouvernement dominicain se rendirent à Washington pour proposer au cabinet américain d'annexer leur république à la glorieuse Union. Les députés, le président, les ministres, le peuple de la Dominique, tout le monde enfin voulait cette annexion et le congrès américain se montrait assez disposé à l'accepter; mais les nègres de Haïti ayant fait savoir au gouvernement américain qu'il leur déplairait de voir les deux-tiers de leur île au pouvoir de la puissante confédération américaine, les républicains de Washington rejetèrent la demande des Dominicains, afin de ne pas faire naître d'inquiétudes chez ces nègres français de Haïti. On croit rêver en lisant cette page, pourtant des plus authentiques de l'histoire américaine.

Jamais, qu'on le sache bien, les Etats-Unis ne s'empareront de force du Canada, à moins qu'ils n'y soient poussés par une guerre avec la Grande-Bretagne. Le *Star* de Montréal exprimait donc des craintes puérides lorsqu'il disait, la semaine dernière, que les Canadiens qui demandent l'indépendance de leur pays lui font l'effet de solâtres agneaux qui voudraient se débarrasser de la garde de leurs chiens pour pouvoir gambader au milieu des loups ravisseurs.

N'en déplaise au *Star*, l'Angleterre a cessé de jouer au Canada le rôle de chien de garde. Jamais, elle ne s'avisera de mordre les Etats-Unis pour nous défendre; mais ce qui pourrait bien arriver, c'est qu'un jour elle ne nous entraîne dans une guerre qu'elle ferait pour son propre compte avec nos puissants voisins. C'est cette éventualité que je me propose d'envisager dans mon prochain article.

SOLON.

---

Il faut que la dose soit bien forte, ou la pilule bien amère, quand le *Trifluvien* ne peut avaler ni l'une et l'autre, lorsqu'elle est administrée par les chefs du parti conservateur. Pourtant ce journal vient de reculer devant la nouvelle distribution des sièges électoraux. Il faut espérer que ce spasme du confrère ne sera pas de longue durée, et qu'il reprendra en serre-file le rang auquel il a droit parmi les *Canayens à quat' pattes*.

---

Sir John Thompson vient de présenter à la Chambre des Communes un projet de loi qui passera certainement, car tout passe aujourd'hui dans cette boîte-là, et qui aura pour effet de museler effectivement les journaux de la loyale opposition de Sa Majesté. Nous prions le Ministre de la Justice d'accepter nos félicitations. Toutes ces mesures draconiennes conduisent à l'avachissement à jet continu de notre peuple, et il faudra bien que l'on s'en aperçoive, lorsque la coupe débordera tout-à-fait.

# CANADA-REVUE

REVUE MENSUELLE

dévouée à la politique, à la littérature, aux beaux-arts,  
et à l'éducation.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

312 RUE CRAIG, MONTREAL,

Téléphone Bell 6826.

BOITE 324 B. P.

A. FILIATREAU, . . .

EDITEUR.

EDUCATION

## L'ETUDE DU SOLFÈGE

Voici une branche de l'enseignement qui a toujours été négligée au Canada. Il y a un grand nombre de personnes qui jouent plus ou moins mal du piano, et qui chantent plus ou moins bien. Lorsqu'elles sont rendues à un certain degré de connaissances musicales, elles semblent figées et ne peuvent plus avancer. Quelle est la cause de cet arrêt dans leurs études? me direz-vous.

Elle est assez facile à expliquer: c'est que la base même de l'enseignement musical est défectueuse. Pour bien apprendre à lire la musique il faut de toute nécessité apprendre l'alphabet de la musique, c'est-à-dire le solfège, et il faut bien dire que l'enseignement de cet art n'a jamais été poussé bien loin. Il faut avouer aussi que ce n'est pas la faute des parents qui veulent bien payer, et qui paient très cher, pour faire enseigner la musique à leurs enfants.

Dans les trois-quarts des institutions qui font métier d'enseigner la musique, l'étude du solfège est à peu près nulle. Les nombreux professeurs qui ont reçu mission de nous inculquer l'art divin sont, à de rares exceptions près, dans le même cas. Les parents, pauvres victimes, le plus souvent incapables de juger par eux-mêmes des progrès que font leurs enfants, ont dans l'idée que les meilleurs professeurs sont ceux qui ont la plus grande plaque de cuivre avec leur nom gravé artistiquement par Violletti, et ils s'adressent de préférence à ces messieurs. Comment voulez-vous produire des élèves brillants dans ces conditions?

Jusqu'à ce jour, les quelques endroits où l'on a enseigné un peu de solfège ont fait venir des livres publiés en France, et certes, ces auteurs sont excellents. Il faut bien, cependant, signaler un inconvénient: les exercices sont trop élevés pour les voix des jeunes enfants du Canada. Ils sont obligés de donner des *fa*, des *sol*, et même des *la* avec un résultat facile à prévoir. Les voix s'éraillent, se détachent, et deviennent fausses.

Le moyen de remédier à cet état de choses était tout trouvé: c'était de rédiger un solfège adapté aux voix du pays, et c'est cette tâche que M. Charles Labelle, le maître de chapelle de l'église Saint-Louis de France, professeur de solfège au collège de Marieville, a entreprise et menée à bonne fin.

Nous avons sous les yeux la première copie de cet ouvrage d'enseignement. Nous n'entreprendrons pas de faire une étude détaillée du travail de M. Labelle. C'est une tâche que nous laisserons aux hommes du métier, et dans

un numéro prochain nous publierons une appréciation d'un musicien aussi distingué que modeste sur ce travail.

MM. Trudel et Demers, les libraires-éditeurs, ont édité *e Petit Traité de Solfège*, et n'ont rien épargné pour faire un livre attrayant. Afin de le rendre accessible à toutes les bourses, ils le vendent à un prix très modique, 40 cents. La typographie est très soignée et c'est un livre canadien qui prouve que nos ouvriers s'y entendent lorsqu'ils ont la liberté de faire beau.

A. FILIATREAU

## LE COMBAT DES TRENTE

Le lecteur verra bientôt que nous ne sommes pas en 1352, mais en 1689; que le combat dont je parle n'eut pas lieu dans la lande de Ploërmel, mais au lac des Deux-Montagnes; que le commandant français n'était pas Jean de Beaumanoir, mais Daniel Greysolon Duluth; que les trente Anglais étaient trente Iroquois, et que les Français furent vainqueurs, tout comme en 1352.

La guerre avait commencé en 1684, mais ne s'était dessinée vivement que vers l'automne de 1687, après la défaite subie, dans leur propre contrée, par les Tsnonnontouans et les Goyogouins, deux tribus iroquoises qui occupaient le territoire compris entre Buffalo et Oswégo. Les bandes armées de ces deux tribus suivirent l'armée française victorieuse qui se repliait sur le Bas-Canada et entreprirent la petite guerre, cette succession d'embuscades où nos gens succombaient par quatre, cinq et dix à la fois, sans pouvoir aborder l'ennemi. La terreur s'était répandue dans nos campagnes. L'hiver et l'été, durant vingt-quatre mois, les paroisses échelonnées depuis Châteauguay jusqu'au lac Saint-Pierre, et de Soulanges à Berthier, se trouvaient bloquées. Les troupes françaises patrouillaient et se portaient, à la première alarme, sur les points menacés, mais ces oiseaux de carnage, qui se nommaient les Iroquois, étaient déjà envolés lorsque le secours arrivait. Il y eut néanmoins des rencontres importantes, notamment à Repentigny et à Lachesnaie, où nos armes triomphèrent, sans toutefois amener de résultat appréciable. M. de Denonville, gouverneur-général, envoya en France M. de Callières, gouverneur de Montréal, l'été de 1688, pour obtenir de l'aide; en même temps il donnait l'ordre d'abandonner le fort Saint-Joseph du Détroit que Duluth avait établi d'après ses instructions en 1686. Duluth devait descendre à Montréal. Cet officier, commandant à Michillimakinac, l'année 1684, s'était composé une garde de trente voyageurs armés, et, dans une certaine circonstance, il alla avec cette troupe saisir deux sauvages qui avaient tué un colporteur français. Plus de huit cents sauvages de diverses nations se trouvaient présents. Les chefs implorèrent la grâce des coupables, et offrirent des présents pour les racheter, mais Duluth plaça ses prisonniers devant tous les sauvages et leur fit casser la tête. Un pareil acte de vigueur étonna les Outaouais, les Puants, les Malouines, les Sioux, les Assiniboïnes qui prenaient part à l'assemblée, et les Français ne furent plus ni tués ni pillés par ces nations, du moins pendant plusieurs années.

Duluth et ses trente hommes arrivèrent donc à Montréal, l'automne ou l'hiver de 1688, si je ne me trompe. Nos renseignements ne sont pas précis sur ce point. Il dut servir à repousser les maraudeurs iroquois qui infestaient les alentours de l'île, mais je n'ai vu son nom mentionné nulle part avant le 16 octobre 1689.

Le grand massacre de Lachine eut lieu le 5 août 1689. Le lendemain, les soldats envoyés contre les Iroquois furent défaits au même lieu. Ceci détermina les habitants de toutes les paroisses à ne plus sortir de chez eux qu'accompagnés d'un détachement militaire. Les mois d'août et septembre se passèrent dans les plus cruelles appréhensions. A tout instant on entendait raconter un nouveau coup des Iroquois. Si les trois tribus des Onneyouths, des Onnontagués et Agniers s'étaient jointes aux deux autres, les guerriers rouges balayaient la colonie française des bords du Saint-Laurent.

Au commencement d'octobre, M. de Callières revint de France et apprit ce qui s'était passé. Avec l'adresse et la vigueur qui le caractérisaient, il prit rapidement ses mesures, d'autant plus que la guerre étant en ce moment déclarée entre Louis XIV et Guillaume d'Orange, on allait avoir les colonies anglaises sur les bras, et toutes les tribus iroquoises.

Le 15 octobre, le comte de Frontenac, débarquant à Québec, soulevait l'enthousiasme des habitants, — une population qui ne dépassait pas douze mille âmes en tout.

Le 16 au matin, M. de Callières, qui connaissait que Frontenac arrivait, mais qui ne le savait pas à Québec, confia au capitaine Duluth la conduite d'une expédition contre les Iroquois, pour empêcher ces dangereux *tramps* de piller les convois de pelleteries venant à Montréal par la rivière dite des Outaouais. Le plan d'action, arrêté dans tous ses détails, est l'un des meilleurs de toute cette guerre, aussi réussit-il à sonhait et détruisit le prestige des Iroquois, car après cela ils ne valurent vraiment pas grand-chose.

Duluth, avec ses trente voyageurs, — sa dixième légion à lui, sa vieille garde autrement dit, — avait pour second Nicolas d'Ailleboust, sieur de Mantet, né à Montréal le 12 avril 1663, et petit-neveu du premier d'Ailleboust venu au Canada. Mantet ou Menteth ou Manteh, était le nom de sa grand-mère. M. l'abbé Ferland nomme ce lieutenant "Le Gardeur de Mantet," ce qui me dérouta un peu, parce que, dans la liste des officiers de cette même année 1689, il y a "le lieutenant d'Ailleboust de Manteth," et que je ne vois ni là ni dans aucune autre liste un Le Gardeur de Manteth.

D'après une lettre de M. de Frontenac, les deux officiers avaient vingt-huit coureurs de bois sous leurs ordres. M. Géléon de Catalogne dit que les trente se placèrent dans trois canots, étant dix par chaque canot, et qu'ils ne montrèrent que deux hommes par canot, comme si l'embarcation était chargée de marchandises : les vingt-quatre autres étaient couchés avec leur armes, et composaient la prétendue charge de traite. M. de Belmont observe que, en apercevant l'ennemi, Duluth aligna ses canots à la queue les uns des autres.

La rencontre eut lieu au moment où Duluth sortant du

lac des Deux-Montagnes continuait à remonter la rivière Ottawa. Il y avait quatre canots iroquois, montés par sept ou huit hommes chacun, dit M. de Catalogne, vingt-sept hommes, dit M. de Belmont.

Les Canadiens se présentant en une mince colonne d'à peine cinq pieds de large n'offraient guère de prise au feu de l'ennemi ; il fallait manœuvrer pour les prendre en flanc ; c'était le calcul de Duluth, et pour cela il feignit de raser l'un des bords de la rivière, comme pour y débarquer au besoin et se sauver dans les bois. Les Iroquois se jettèrent entre la rive et leur canots pour les obliger à gagner le large, et bientôt, en effet, Duluth prit chasse. Alors les sept ou huit nageurs de chaque canot iroquois plongeant leurs avirons dans l'eau firent voler leurs frêles pirogues sur la surface des ondes, tandis que le peu de rameurs que comptaient les Canadiens ne suffisaient pas pour enlever leur pesant chargement. Dès qu'ils furent à portée, les Iroquois tirèrent d'ensemble sur les trois canots, mais ce mouvement avait été prévu, et les six hommes visibles baisèrent la tête aussi rapidement que les chiens claquaient sur les bassinets des fusils.

Pas un voyageur de touché ! Et comme par magie, les trois canots s'étaient mis en ligne en changeant de position ; les Iroquois avaient le soleil dans les yeux. C'était finement joué. Alors Duluth commanda :

— Chacun son homme !

Les trente fusils se dressèrent du côté des Iroquois. Dix-huit balles abattirent dix-huit hommes, dans trois canots. La quatrième embarcation, restée un peu en arrière, s'échappa. Deux Iroquois qui restaient non-blessés furent pris et amenés à Montréal, où on les brûla au poteau en grande cérémonie. Cet acte de rigueur détermina leur nation à ne plus faire périr sur le bûcher les Français qu'elle capturait.

M. de Belmont, parlant de l'affaire que je viens de raconter, dit que ce fut le plus beau combat de toute cette guerre. Cela doit être vrai en ce sens que nous ne perdîmes pas un homme, que l'ennemi perdit les trois-quarts des siens, et que la victoire se déclara comme un coup de foudre, après des manœuvres qui semblaient annoncer ouvertement la défaite des Canadiens.

BENJAMIN SUIITE

## EMPOISONNEUR

Ami lecteur, lisez-vous ces feuilles badines dans lesquelles des hommes graves s'essayeront quelquefois au genre fôlâtre pour se délasser de leurs tracas ?

Cette question est indiscreète, peut être, mais elle est causée par la surprise que nous avons éprouvée en feuilletant, l'autre jour, un organe du foyer, la *Famille*, publié à Joliette sous la haute direction de M. l'abbé Baillaigé.

Comme son nom l'indique, ce journal de "simple lecture" est "dédié à la famille."

M. J. B. Proulx, P're., vice-recteur de l'Université Laval, et surveillant jaloux de la haute éducation de notre jeunesse masculine, a publié dans ce recueil une série de

## NOS GRANDS INDUSTRIELS



THOMAS F. G. FOISY

SUPPLÉMENT AU  
CANADA - REVUE  
LIVRAISON D'AVRIL 1892.

# COEUR DE FEMME

Paroles de GUSTAVE LAGYE

Musique de FRANÇOIS DE SUPPÉ

Andantino con moto Avec sentiment

CHANT

O cœur de femme ô

PIANO

*sp* *pp* *sp* *p* *pp*

doux tré - sor, Mi - roir vi - vant où Dieu se mi - re! Heu - reux qui dans ce

li - vre d'or A des l'enfance appris à li - re. Dans le plai - sir et

la douleur. Sur nous tu gardes, ton em-pi - re. Tu fais pleurer, tu fais souri - re.

Nous te de - vons le seul bon - heur, O cœur de femme, ô ten - dre cœur!

*f* *p rallent.* *a tempo*

*pp colla voce* *sp*

Cœur ma - ter - nel, en toi l'enfant. Ap -

*pp* *sp* *p*

prend l'espoir et la tendres - se. A ton fé - cond ray - on - nement, Grat -

dit la fleur de sa jeunesse. Et quand plus tard, sa folle ardeur, Loiu du foyer, bé-

las! l'entraîne; Ton doux prestige le ramène. Il te revient a-vec bon-

heur, O cœur de femme, ô ten-dre cœur!

*p rallent.* *a tempo*

*pp colla voce* *sp* *pp* *sp* *p*

Tu fais briller d'un feu di-vin Le front de l'hum-ble jeu-ne fil-le; Tu

nous in-di - ques le chemin Des saints devoirs de la fa-mil - le; Aux jours de lutte et

de malheur Tu nous in-spi-res le cou-ra - ge: Tu res - tes pur, vail -

lant et sa - ge. Tu nous pré-ser-ves de l'er - reur, O cœur de femme, ô

*f* *p rallent.*

ten - dre cœur!

*a tempo*

*f p* *pp* *f p*

# PETITE VALSE

POUR PIANO

par A. LUIGINI-BOSQUET

**INTRO.**

Lento

The Intro section consists of two staves of music in 3/4 time. The right hand features a melodic line with a series of eighth notes and a final cadence. The left hand provides a simple harmonic accompaniment with chords and single notes.

**VALSE**

Mouv! de Valse-moderé

*p*

The first section of the Valse is in 3/4 time and marked 'Mouv! de Valse-moderé'. It begins with a piano (*p*) dynamic. The right hand has a flowing melody with slurs, while the left hand plays a steady accompaniment of chords. Pedal markings are present below the staff.

Ped. \* Ped. \* Ped. \* Ped. \* Ped. \* Ped. \*

*ere - seen - do* *f*

The second section of the Valse continues the melody. It includes the lyrics 'ere - seen - do' and a forte (*f*) dynamic marking. The right hand melody is more active, and the left hand accompaniment is more rhythmic. A pedal marking is at the end.

Ped. \*

*p*

The third section of the Valse features a piano (*p*) dynamic. The right hand melody is more melodic and includes a trill-like figure. The left hand accompaniment is simpler. Pedal markings are at the end.

Ped. \* Ped. \* Ped. \* Ped. \*

First system of a piano score. The right hand features a melodic line with slurs and accents. The left hand provides harmonic support with chords and moving lines. A dynamic marking of *p* (piano) is present in the right hand. Pedal markings are indicated as "Ped." at the beginning and end of the system, with an asterisk at the end.

Second system of the piano score. It continues the melodic and harmonic development. Pedal markings are indicated as "Ped." followed by an asterisk, then "Ped." followed by an asterisk, and finally "Ped." at the end of the system.

Third system of the piano score. The right hand has a dynamic marking of *p*. Pedal markings are indicated as "Ped." followed by an asterisk, then "Ped." followed by an asterisk, then "Ped." followed by an asterisk, then "Ped." followed by an asterisk, and finally an asterisk at the end of the system.

Fourth system of the piano score. Pedal markings are indicated as "Ped." followed by an asterisk at the beginning of the system.

Fifth system of the piano score. Pedal markings are indicated as "Ped." followed by an asterisk, then "Ped." followed by an asterisk, and finally an asterisk at the end of the system.

First system of musical notation. The treble clef staff contains a melodic line with slurs and accents. The bass clef staff contains a harmonic accompaniment. A piano dynamic marking (*p*) is present. Pedal markings are indicated as *Ped.* followed by an asterisk, repeated across the system.

Second system of musical notation. The treble clef staff continues the melodic line. The bass clef staff continues the accompaniment. A forte dynamic marking (*f*) is present at the beginning, followed by a piano dynamic marking (*p*). Pedal markings are indicated as *Ped.* followed by an asterisk, repeated across the system.

Third system of musical notation. The treble clef staff continues the melodic line. The bass clef staff continues the accompaniment. A piano dynamic marking (*p*) is present. Pedal markings are indicated as *Ped.* followed by an asterisk, repeated across the system.

Fourth system of musical notation. The treble clef staff continues the melodic line. The bass clef staff continues the accompaniment. A forte dynamic marking (*f*) is present. Pedal markings are indicated as *Ped.* followed by an asterisk, repeated across the system.

Fifth system of musical notation. The treble clef staff continues the melodic line. The bass clef staff continues the accompaniment. A piano dynamic marking (*p*) is present. Pedal markings are indicated as *Ped.* followed by an asterisk, repeated across the system.

First system of a piano accompaniment. The right hand features a melodic line with slurs and ornaments. The left hand provides harmonic support with chords and moving lines. Pedal markings are present below the staff.

cre - seen -

Ped. \* Ped. \* Ped. \*

Second system of the piano accompaniment. The right hand continues the melodic development. The left hand has a more active role with chords and eighth notes. Pedal markings are present.

- do

*f*

*f*

Ped. \* Ped. \* Ped. \* Ped. \*

Third system of the piano accompaniment. The right hand has a more active melodic line. The left hand continues with harmonic accompaniment. Pedal markings are present.

Ped. \* Ped. \* Ped. \* Ped.

Fourth system of the piano accompaniment. The right hand has a melodic line with slurs. The left hand has a more active role with chords and eighth notes. Pedal markings are present.

*f* sempre - di - mi - nu - en - do

Ped. \* Ped. \*

Fifth system of the piano accompaniment. The right hand has a melodic line with slurs. The left hand has a more active role with chords and eighth notes. Pedal markings are present.

*p*

*p*

dolce

Ped. \* Ped. \*

lettres adressées à M. J. O. Cabana, Ptre. Nous découvrons dans l'une de ces lettres le passage suivant, dont nous garantissons l'authenticité :

"Vous vous appelez "le Vicaire Noir," par opposition, je suppose, à la couleur rouge, et aucunement pour médire de ce poil-là, qui généralement est très fin, luisant et chic. Du reste, l'Écriture elle-même ne dit-elle pas : "*Nigra sum, sed formosa.*" De *formosa* à *formosus* il n'y a pas loin, et pourquoi ne serait-ce pas à vous que s'applique-rait ce vers de Virgile :

"Formosus Corydon ardebat Alexin."

Le latin dans les mots brave l'honnêteté, nous le savons, mais le CANADA-REVUE, qu'on a traité d'*empoisonneur*, qu'une autre plume ecclésiastique a voulu flétrir, dénonce ce passage comme absolument infect.

Laisser de pareilles mièvreries obscènes entre les mains de jeunes débutants en latinité est un scandale que nous avons le devoir de signaler et qui mérite châtiement.

Nous ferons remarquer, de plus, à M. l'abbé Proulx, qu'il n'est pas permis de tronquer les vers de Virgile, même lorsque l'on occupe la plus haute position universitaire du pays ; et nous lui ferons observer en outre, que le premier vers de la deuxième églogue se lit comme suit :

"Formosum pastor Corydon ardebat Alexin."

#### NOS INDUSTRIES

### UNE FABRIQUE MODELE

Dans tous les pays du monde, les grands industriels sont ceux qui contribuent le plus largement à la prospérité générale. Il y a peu de nos compatriotes qui se soient hasardés, jusqu'à présent, à établir ces grandes usines qui donnent du travail à des centaines d'ouvriers ; aussi, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, le CANADA-REVUE s'empressera de leur faciliter la tâche qu'ils ont entreprise.

Nous présentons aujourd'hui au public canadien M. Thomas F. G. Foisy, le premier qui ait osé établir, dans la province de Québec, une manufacture importante de pianos. Jeune encore, mais doué d'une énergie peu commune, cet industriel a réussi, avec ses propres ressources, à outiller et mettre en opération la plus grande fabrique de pianos du pays.

M. Foisy s'établit, il y a à peine quatre ans, à Ste Thérèse, dans deux constructions assez modestes, et la fabrication des pianos canadiens était inaugurée. Se sentant à l'étroit dans ce village, il ne tarda pas à acheter un terrain très vaste sur le chemin Papineau, où il transporta ses ateliers. Comme M. Foisy avait l'intention de fabriquer toutes les parties d'un piano, il commença par acheter une scierie, afin de pouvoir préparer les bois dont il se sert, dans les ateliers même. Cela lui permet de faire une concurrence efficace aux plus grands fabricants américains, en lui permettant de faire une économie considérable.

Attendant aux ateliers sont trois chaufferies pour sécher le bois, de 50, 80 et 198 degrés respectivement, de sorte que le séchage se fait au moyen d'une chaleur graduée.

La fabrique proprement dite est un édifice de trois étages, vaste et bien éclairé. Pour en donner une idée, disons de suite qu'il y a 35,000 pieds de plancher.

L'entrepôt se trouve au No. 214 rue Papineau. Au premier étage sont les salles d'exposition et les bureaux ; au deuxième les ateliers où l'on met la dernière main aux pianos ; et le troisième est consacré au vernissage.

M. Foisy importe son bois de construction de l'étranger à l'état brut, et avec les machines améliorées installées dans sa manufacture il leur donne ce fini que l'on admire dans ses pianos canadiens. Parmi ces bois nous citerons le noyer français roulé, le noyer circassien, le noyer américain roulé, le frêne, le cerisier de Turquie, le merisier hongrois, le magnolia du Japon, le cotonnier, l'acajou, l'acajou de Saint Domingue, l'érable piquée du Canada, l'érable argentée, et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Pour donner à nos lecteurs une idée de la magnitude de la fabrique de M. Foisy, nous dirons qu'il a actuellement sur les chantiers 370 pianos en voie de construction. Ces instruments sont fabriqués par 70 ouvriers qui trouvent de l'ouvrage à l'année, et sont largement payés de leur travail, pour l'excellente raison que ce sont tous des ouvriers supérieurs.

Il est bien étonnant que beaucoup de gens émettent encore l'opinion, que dans notre pays il est impossible de fabriquer un aussi bon instrument qu'aux États-Unis. Le simple bon sens devrait leur faire comprendre qu'avec des ouvriers de première classe et l'outillage le plus perfectionné, il est assez facile de fabriquer un instrument aussi beau, aussi bon et aussi durable que tout autre. Le marché du Canada est nécessairement limité, et nous sommes bien forcés d'avouer que nos propres gens le circonscrivent dans des limites encore plus resserrées, en envoyant leur argent chez nos voisins.

Les instruments fabriqués au Canada ont au moins l'avantage de se vendre moins cher que les pianos américains. Cet avantage est palpable, et s'explique par le fait que les droits d'importation sont à peu près prohibitifs.

Le préjugé dont nous avons parlé tout à l'heure tend à disparaître de jour en jour, s'il faut en juger par le succès que M. Foisy a obtenu avec ses pianos. Son commerce a pris de telles proportions dans les trois dernières années, qu'il vend aujourd'hui à de grandes maisons sur tous les points du pays.

Toutes les personnes qui désirent voir une fabrique modèle sont spécialement invitées à visiter les ateliers et les salles d'exposition de M. Foisy, au No. 214 rue Papineau, où elles seront cordialement reçues.

### LE TABAC

L'usage du tabac est-il bon ou mauvais pour la santé, facilite-t-il le travail de tête, ou au contraire a-t-il, comme ont voulu le prétendre certains hygiénistes, une influence désastreuse sur le cerveau ? Telle est la question que très régulièrement, deux ou trois fois par an, des interviewers, à court de copie, vont poser à un certain nombre de som-

mités littéraires et artistiques. Et chaque fois, il faut bien le reconnaître, les réponses se ressemblent terriblement. Ceux qui fument déclarent que le tabac est excellent au goût, non moins excellent pour l'estomac, et qu'il est pour le travail cérébral un précieux adjuvant ; au contraire, les non fumeurs le déclarent exécérable sous tous les rapports.

Or, remarquez bien que chacun d'eux a raison en ce qui le concerne, car enfin comment voulez-vous exiger d'un homme qu'il vous dise du mal de ce qui lui plaît, ou du bien de ce qui lui déplaît. Si ces interviewers ont eu cette préention, ils sont bien mauvais psychologues.

Malgré toute l'encre versée sur un pareil sujet, un de nos confrères qui dirige le journal le *Tabac*,— son titre doit lui faire pardonner sa besogne — vient de faire une nouvelle enquête. Cette enquête sans doute n'apprend rien de nouveau, mais comme elle a donné lieu à un certain nombre de lettres de forme spirituelle ou amusante, nous allons, si vous le voulez bien, en citer quelques-unes. Disons d'abord un mot de la préface de M. Aurélien Scholl. Le spirituel écrivain n'y va pas par trente-six chemins.

"Tous les animaux, dit-il, ont l'horreur du tabac ; l'homme seul, le plus intelligent, le mieux doté de tous, sait apprécier le parfum de la plus exquise des solanées et lui demander la préparation à la rêverie, à l'extase, en même temps que l'entraînement au travail. Plus les animaux sont viés, bas, venimeux, plus le tabac les repousse.

"Les moustiques, les guêpes, les punaises fuient le tabac avec épouvante."

Et plus loin :

"Bien mieux que tous les dentifrices, le tabac détruit les microbes qui pullulent dans la bouche. Il noircit les dents, c'est possible, mais les dents, pour être plus foncées, n'en sont pas moins propres. Un mulâtre lavé est aussi propre que le blanc le plus soigné : il n'y a que la nuance qui diffère."

Vous venez d'entendre un fumeur pratiquant, écoutez maintenant un fumeur qui ne fume plus, M. Paschal Grousset :

"Le tabac revêt et les bronches et les dents d'une couche de suie, empesté l'haleine, les cheveux, les vêtements, et n'est guère compatible avec une propreté rigoureuse.

"C'est un vice inutile et coûteux, souvent associé à l'alcoolisme, toujours nuisible à la vigueur physique et morale.

"Pour ces motifs divers, après avoir fumé pendant quinze ans autant qu'homme au monde, j'ai renoncé au tabac, et je conseille à tous les fumeurs d'en faire autant.

"Il ne s'en trouvera pas un pour regretter sa sottise habituelle, quand il l'aura perdue."

\*.\*.\*

Un autre non-fumeur, Hector Malot, s'exprime ainsi :

"J'ai fumé deux fois dans ma vie, à treize ans : la première, un bout de jone, ça m'a fait punir ; la seconde, un cigare d'un sou, ça m'a fait vomir. Je m'en suis tenu à cette manifestation de mes droits d'homme."

M. Georges Ohnet est non moins catégorique :

"Le tabac a tout pour lui : il infecte, il abrutit et il

coûte cher. Si l'on forçait à fumer par devoir les gens qui fument soi-disant par plaisir, ils se révolteraient."

A en croire M. A. Robida, la fumerie est un vice contre nature. Il y a goûté jadis et il a trouvé cela absolument mauvais.

"Mon étonnement dure encore, dit-il. Je ne puis parvenir à comprendre par quelle abominable perversion du goût on peut trouver le moindre agrément à brûler perpétuellement, en pipes, cigares ou cigarettes, cette plante nauséabonde et nuisible."

Au tour d'un économiste :

"Je suis ennemi du tabac. Je n'apprécie dans cette plante que les 300 millions nets qu'elle procure chaque année au Trésor. Je tiens qu'on doit la taxer à outrance, le fumeur incommodant partout, dans les promenades, aux restaurants, souvent en chemin de fer, les bonnes gens qui ne fument pas."

M. Got déclare que le tabac est une habitude déplorable et puante.

M. Armand Silvestre fume, mais il ne s'en montre pas très fier :

"Vous me faites l'honneur de me demander mon avis sur le tabac ?

"Absolument le même que celui de MM. les condamnés à mort, qui ne manquent jamais de fumer une cigarette avant de monter à l'échafaud.

Vous voyez que je fréquente la bonne compagnie."

Au tour des désabusés :

"J'ai dû, après avoir longtemps fumé, renoncer au tabac pour raison de santé. Je n'en ai gardé ni regret ni rancune.

"Le tabac peut être un agréable camarade ; ce n'est pas un ami.

ÉMILE BLEMONT."

"Voici, en deux mots, mon opinion sur la plante d'où l'on extrait la nicotine. Le mauvais tabac est nuisible. Le bon tabac l'est plus encore, parce qu'on fume davantage.

AD. D'ENNERV."

Le *Matin*, publié à Québec, contient une tartine de deux colonnes, signée C. E. Rouleau, qui veut bien nous apprendre dans un style élégiaque que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Au cours de cet article, après avoir démontré que le Canadien est un peuple prédestiné, M. Rouleau dit que :

Nos industries fleurissent dans tous les centres de la confédération.

Notre commerce est dans un état prospère.

Notre agriculture ne le cède en rien à celle des autres pays.

Le Canadien-français, en un mot, reste fidèle aux nobles traditions de ses pères : il est honnête, laborieux et fervent catholique, et il aime sa patrie.

C'est probablement parceque tout est si prospère que nos compatriotes partent à pleins convois pour la république voisine.

Les industries fleurissent tellement dans tous les centres de la confédération que les ouvriers s'en vont.

Le commerce est dans un état tellement prospère que les marchands ne savent plus comment rencontrer leurs échéances, et que les faillites succèdent aux faillites.

Et notre agriculture, ah ! oui, parlons-en de notre agriculture ! si encore on en faisait, de l'agriculture.

Et pendant tout ce temps, que fait le peuple prédestiné ? M. Rouleau va nous le dire dans le paragraphe suivant :

O Canada, mon pays, mes amours !

Ce refrain, chanté par un de nos plus grands patriotes, retentit encore tous les jours dans tous les hameaux et dans toutes les chaumières.

Oui, il chante ; et lorsque, à l'exemple de la cigale du bon Lafontaine, il voudra emprunter

Quelques grains pour subsister  
Jusqu'à la saison prochaine

On lui dira : Vous chantez, eh bien dansez, maintenant.

Le 24 du mois d'avril il y avait un siècle que, dans une nuit de patriotique inspiration, Rouget de Lisle écrivit l'hymne de la *Marseillaise*.

Tout le monde sait au milieu de quelles circonstances fut composé notre chant national.

Au mois d'avril 1792, Rouget de Lisle, capitaine du génie, était en garnison à Strasbourg. Un soir, il fut invité à un dîner donné par le maire, M. de Dietrich. C'était le lendemain du jour où la France républicaine venait de déclarer la guerre à l'Autriche. Pendant le repas la conversation roula sur les événements, et on émit le vœu que dans ce moment solennel, quelque inspiration poétique répondit au sentiment d'enthousiasme de la nation.

De toutes parts la France était attaquée ; résolue à ne rien épargner pour repousser l'assaut des rois alliés, elle venait de lancer ses soldats aux frontières.

— Je voudrais, dit le maire de Strasbourg, qu'un chant de guerre, capable d'exciter nos jeunes troupes, vint remplacer des airs surannés.

Et, se tournant vers Rouget de Lisle, il ajouta :

— Voyons, vous êtes soldat, poète et musicien, faites-nous quelque chose qui soit digne d'être chanté.

Rouget de Lisle se retira vers minuit dans sa chambre. Il était en proie à la fiévreuse exaltation que provoquait la grandeur des faits qui se déroulaient. Le lendemain, quand il revint chez le maire de Strasbourg, la *Marseillaise* était créée.

“ Ce fut, a dit Michelet, comme un éclair du ciel. Tout le monde fut saisi, ravi ; tous acclamèrent ce chant, tous le chantèrent, tout Strasbourg, toute la France. Le monde, tant qu'il y aura un monde, le chantera à jamais.”

Un tableau a immortalisé la scène qui se passa chez M. Dietrich quand Rouget de Lisle y fit entendre son hymne. Une des nièces du maire l'accompagnait au piano. Dès les premières notes, un frisson passa dans le cœur de ceux qui écoutaient. A la fin, M. de Dietrich, violemment ému, se

précipita vers Rouget de Lisle et, les yeux pleins de larmes, l'embrassa avec effusion.

Dès le lendemain, l'hymne fut publié. Il eut d'abord pour titre : *Chant de guerre de l'armée du Rhin*. Mais, deux mois plus tard, à Marseille, dans un banquet civique, un nommé Mireur l'ayant chanté pour la première fois, l'effet produit fut tel qu'on décida d'en distribuer un exemplaire à chaque volontaire du bataillon marseillais qui partait pour concourir à la défense de la nation. Les Marseillais, en entrant dans Paris le 30 juillet, entonnèrent l'hymne de Rouget de Lisle. Tout de suite, ce chant devint populaire, et, à partir de cette époque il prit le nom de : *Chant des Marseillais*, et bientôt celui de *Marseillaise*.

#### FEUILLETON

### CHÈRE ADOREE

Très émue, mais avec de grands efforts pour paraître calme, elle quitta sa place, rejoignit le docteur et lui dit :

— Comment s'appelle donc cette famille ?

— De Latour.

Elle ne put retenir un cri, mais le docteur ne l'entendit pas : la femme de ménage venait annoncer que le déjeuner était servi.

Ils passèrent dans une salle à manger toute petite, aux murs peints à la chaux, avec une table, trois chaises en paille pour mobilier ; mais elle ouvrait sur un jardinet plein de fleur et de soleil.

Pendant que le docteur s'asseyait devant une nappe blanche et des assiettes en faïence d'Auvergne, qu'il déplaçait sa serviette, et s'appropriait à faire honneur au déjeuner, Mme Viliers, préoccupée, anxieuse, affectant cependant de parler d'une façon naturelle, lui disait :

— Alors, c'est chez M. de Latour qu'il s'agirait d'entrer ?... Vous le connaissez personnellement ?

— Je l'ai vu hier, pour la première fois. C'est un homme jeune encore, grand, de manières parfaites. Je lui ai été présenté par quelqu'un qui vit avec lui, qui a sa confiance absolue et qui sert d'instituteur à ses enfants, en attendant qu'on ait trouvé une gouvernante. Il se nomme Belin.

Elle tressaillit, mais le corps incliné, la tête baissée sur son assiette, il ne s'en aperçut pas, et, continuant :

— Un original, ce Belin... type de vieux professeur, très vieux, d'une autre époque... mais brave homme, je le parierais... Je l'ai rencontré chez une de mes bonnes clientes pour qui j'étais allé à Paris. Il venait prendre des nouvelles de sa fille malade... Tout en causant, j'arrivais à parler de vous, de votre désir d'avoir une position, et je vous recommandais, comme je vous l'avais promis, à ma cliente. Alors, M. Belin dit qu'il cherchait justement une institutrice pour les enfants de M. de Latour. Il lui parlerait de ma protégée... Il m'écrirait... Je l'interrompis :

“ Et cela n'en finira pas ! Des lettres, puis des lettres... Il serait bien plus simple de tout terminer aujourd'hui... Je n'aime pas les choses qui traînent. — Moi non plus ; mais comment faire ? J'ai carte blanche... Cependant, je voudrais consulter M. de Latour. — Où demeure-t-il ? — A deux pas d'ici. — Allons le consulter ensemble. — Comment, vous consentiriez, vous ! — Pourquoi pas ? J'ai un service à demander ; c'est à moi de me déranger... Pensez-vous que M. de Latour me reçoive mal ? — Lui ! Il sera ravi, très honoré de votre visite. Il vous connaît de nom depuis si longtemps, il vous tient en si grande estime. —

Partons." Une demi-heure après, tout était entendu, conclu avec M. de Latour.. Je devrais ajouter avec Mme de Latour, car elle assistait à l'entretien, et elle a plaidé chaleureusement votre cause... Vous serez très heureuse avec elle. C'est une femme charmante, d'une séduction...

Elle l'arrêta brusquement :

— Parlons des enfants... Vous les avez vus ?

— Oui, on les a fait venir... Ils m'ont plu autant que la mère.

— Comment, la mère ! dit-elle vivement. La belle-mère.

— C'est juste... Vos pêches sont excellentes... J'en mangerais volontiers une troisième... Le petit garçon est grand, élancé, un teint chaud, coloré.

Les yeux fixés sur lui, attentive à ses paroles, elle dit :

— Cela dénote une bonne santé, n'est-ce pas ?

— Excellente. Il n'aura jamais besoin de moi celui-là, Dieu merci !

— Vif, intelligent ? demanda-t-elle souriante, penchée sur la table.

— Oui, un véritable petit Parisien.

— Et la jeune fille ?

— Mlle Jeanne ?

— Oui, Jeanne, fit-elle, mais se reprenant : vous dites qu'elle s'appelle Jeanne ?

— C'est elle qui m'a dit son nom. Nous sommes devenus, tout de suite, une paire d'amis, et, en nous quittant, nous avons échangé une poignée de main.

Elle fit un mouvement, comme si elle voulait prendre la main du docteur. Mais elle s'arrêta pour l'écouter. Il disait :

— Elle est très développée pour son âge. Je lui aurais donné au moins quinze ans.

— Vraiment !

— C'est une petite nature tendre, aimante, exaltée.

— Exaltée ?

— Je suis sûr qu'elle vous plaira beaucoup et que vous serez très appréciée dans cette famille... car vous acceptez certainement ?

— Je ne puis pas, je ne puis pas ! s'écria-t-elle tout à coup.

## VII

Le docteur allait s'étonner, non seulement du refus de Mme Viliers mais de la manière dont elle l'avait exprimé, lorsqu'on lui apporta une tasse de café très chaud et très odorant qui absorba son attention. Il en but quelques gorgées, manifesta son contentement par un petit signe de tête, et dit de la voix la plus tranquille :

— Vous venez de vous écrier que vous ne pouviez pas. Qu'est-ce que vous ne pouvez pas ?

— Accepter la place que vous voulez bien m'offrir.

— Me direz-vous au moins les raisons de ce refus ?

— Je n'ai pas les qualités nécessaires pour élever des enfants.

— Qu'en savez-vous si vous n'en avez jamais élevé ?

Comme, la tête baissée, songeuse, elle gardait le silence :

— Je crois, au contraire, reprit le docteur, que vous avez toutes les qualités d'une bonne institutrice. L'âge d'abord : ni trop jeune, ni trop âgée, c'est-à-dire ni trop étourdie, ni trop emmyeuse... Pas de famille, ce qui vous permettra de vous attacher à celle dont je vous parle et qui deviendrait la vôtre... De bons principes. Une moralité intelligente, sans étroitesse d'idées, et en même temps sans idées trop avancées... Très maîtresse de vous, ne disant que ce que vous voulez dire, malgré une vivacité, une exaltation que vous parvenez à dominer... Ah ! si vous croyez que je ne vous ai pas étudiée depuis que je vous soigne... Quand on se mêle de protéger et de placer les gens, il faut les bien

connaître pour pouvoir répondre d'eux... Vous êtes instruite, et comme vous vous exprimez très clairement, vous enseignerez bien ce que vous savez... Vous parlez l'anglais... excellent cela... et vous avez beaucoup voyagé, on le devine, malgré votre réserve, quand il s'agit de dire vos impressions... Mais vous serez moins discrète avec les enfants, et vous saurez les amuser par vos récits plus instructifs, meilleurs pour eux, certainement, que *Barbe-Bleue* et *Peau d'Ane*... Suis-je parvenu à vous convaincre de votre mérite, et acceptez-vous, enfin ?

— Non, fit-elle de nouveau.

— Alors vous pouvez vivre sans rien faire, vous passer d'une place ?

— Non, mais je n'ai jamais songé qu'à celle de dame de compagnie.

— Je ne vous comprends pas, en vérité. Ne vaut-il pas cent fois mieux être attaché à des enfants qu'à des personnes âgées, commander au lieu d'obéir, former de jeunes intelligences, de jeunes cœurs, être une mère plutôt qu'une suivante, presque une servante?... Mais j'y songe, vous n'avez peut-être pas de goût pour ce rôle de mère. Comme ma sœur, vous n'aimez pas les enfants ?

Elle allait protester. Elle s'arrêta.

— Vous ne répondez pas. C'est donc vrai ? Alors n'en parlons plus. Je ne dois pas insister... Pour bien faire un métier il faut d'abord l'aimer, et si vous n'avez aucune disposition pour celui qu'on vous offre... Soit ! j'écrirai à M. de Latour que vous refusez. Cela me contrarie, je l'avoue. Cette petite fille, cette petite Jeanne m'intéressait. Elle a besoin de soins intelligents, assidus, que Mme de Latour est peut-être trop jeune pour lui donner. Je vous voyais auprès d'elle, ne la perdant pas de vue, remplaçant sa mère, l'aimant de tout votre cœur. C'était un rêve ; il est fini... Descendez-vous à Royat dire bonjour à ma sœur ? Cela lui fera plaisir. Elle doit s'ennuyer toute seule à la maison.

Cette fois, sans se faire prier, Mme Viliers jeta un mantelet sur ses épaules, mit un chapeau, et accompagna le docteur. Tout en suivant la route bordée de jardins, de villas et d'hôtels qui descend du vieux Royat à Royat-les-Bains, ils continuaient à s'entretenir de la famille de Latour et plus particulièrement de la petite Jeanne. A quoi le docteur attribua-t-il l'espèce d'exaltation qu'il avait remarquée chez elle ? La trouvait-il de complexion délicate ? Souffrait-elle de quelque mal ? Avait-elle quelque peine ? Mme Viliers semblait s'intéresser à cette enfant, regretter de ne pouvoir s'y intéresser plus directement, hésiter même, peut-être, maintenant, à accepter ou à refuser la position offerte.

## VIII

Pendant que le docteur et Mme Viliers causent ainsi et pressent le pas, sans songer à s'arrêter en route, à regarder autour d'eux, la fête donnée par Mlle X... bat son plein. Elle a été très réussie, cette matinée enfantine. Aucun invité n'a manqué. Quelques-uns, même, ont amené, sans cérémonie, leurs petits camarades et les camarades de leurs camarades. Mais la maîtresse de la maison ne savait pas son compte d'invités, et elle a reçu, de la même façon, avec le même empressement, les élus et les intrus. Chacun a eu sa part de cadeaux, de bonbons. Tous ont sauté, dansé, y compris Mlle X... qui, pour faire danser les tout petits encore inexpérimentés, a dansé avec eux. Maintenant, elle n'en peut plus, et elle a été obligée de s'asseoir. Mais elle dirige toujours les jeux, le regard attaché sur son petit monde, la bouche souriante, renversée dans son fauteuil, les mains étendues, dans une sorte de béatitude.

Quelquefois, cependant, son front se plisse, une inquiétude semble lui traverser l'esprit, elle relève brusquement la tête et la tourne du côté d'un grand cartel pendu au mur. Mais la vue du cadran, des aiguilles qui marchent lentement,

semble la rassurer. L'heure à laquelle elle devra donner le signal de la retraite n'a pas encore sonné : suivant ses calculs, le docteur n'est pas près de revenir, et elle peut prolonger sa fête, car à la voir ainsi épanouie, extasiée, on est tenté de croire qu'elle célèbre la Saint-Louis pour son compte.

Au beau milieu des danses, la femme de chambre, dont elle a fait la complice, se précipite dans le salon, un paquet à la main : " Mademoiselle, mademoiselle, nous avons oublié cela dans une armoire ! " Vite, elles ouvrent le paquet, et il en sort une poupée, un ménage, un polichinelle. Les petits interrompent leurs danses, accourent, se pressent pour admirer : " A qui ça ? pour qui ça ? Pour moi ! Non, pour moi ! " Un peu plus ils en viendraient aux mains. Afin d'éviter une effusion de sang, Mlle X... décide qu'une nouvelle loterie sera tirée.

On applaudit, on trépigne.

La femme de chambre apporte à sa maîtresse le chapeau qui renferme les billets. C'est un vieux chapeau du docteur. Quelle indécatesse ! Quand il s'agit de satisfaire ses passions, une vieille fille ne respecte rien ! Tous les enfants veulent à la fois tirer un billet, comme ils l'ont déjà fait, quand il y avait des lots pour chacun. C'est impossible. On distribue des numéros à tout le monde et on en met trois dans le chapeau. Ceux qui auront ces trois numéros gagneront le pantin, le petit ménage ou la poupée.

— Qui va tirer ?

— Moi ! moi !

— Non, le plus petit. Quel est le plus petit ?

Un tout petit garçon se détache du groupe. Ses poches sont bourrées de gâteaux. Il en tient un dans chaque main et un entre les dents.

— C'est le plus petit, mais ce n'est pas le moins gourmand, fait observer la femme de chambre.

— Mets ta main dans le chapeau, dit Mlle X... d'une voie attendrie, et tire un de ces papiers.

L'enfant ne bouge pas.

— Je comprends. Tu ne peux pas parce que tes mains sont occupées... Donne-moi un de tes gâteaux.

— Non ! grogne l'enfant.

— Il n'a pas confiance... Allons, il faut tricher.

Elle tire elle-même un billet et annonce :

— Le numéro 12 Qui a le numéro 12 ?

— Moi ! dit le petit garçon, et, en ouvrant la bouche, il laisse tomber un de ses gâteaux.

La femme de chambre lui présente le polichinelle. Il le regarde, les yeux écarquillés, les bras tendus, sans le toucher, dans la crainte d'abandonner ses autres gâteaux. Mais son admiration est si forte qu'elle l'emporte sur sa gourmandise : il ouvre les mains comme il a ouvert la bouche, saisit le polichinelle et le presse sur son cœur.

Les deux autres lots sont tirés de la même façon, et les cris, les sauts, les cabrioles recommencent, sans que Mlle X..., toujours extasiée et oublieuse de l'heure, songe à les interrompre.

Tout à coup, la porte du salon s'ouvre, et le docteur paraît, donnant le bras à Mme Viliers.

Mlle X... pousse un cri d'effroi, la femme de chambre se sauve, les enfants s'arrêtent brusquement et regardent les nouveaux arrivés.

Le docteur laisse Mme Viliers sur le seuil de la porte, et sévèrement à sa sœur qu'il rejoint :

— Eh bien ! vous ne vous gênez pas quand je suis absent. Vous mettez la maison dans un bel état. Ce salon fait plaisir à voir. Il y règne un ordre...

— Je vous demande pardon, mon frère, dit-elle en balbutiant.

Implacable, il se penche sur elle et ajoute :

— Et vous dites ne pas aimer les enfants.

— Un hasard... Ils sont venus me voir... Je n'ai pas pu les renvoyer.

— Vraiment, un hasard ! Et, par hasard aussi, ils ont apporté chez vous tous ces jouets et ces bonbons, sans compter ceux qu'ils ont déjà mangés.

Confuse, ayant conscience de sa faute, elle baisse la tête et ne répond rien. Alors, lui, la prend dans ses bras, l'embrasse au front, aux joues, et lui dit :

— Ne rougis donc pas, relève la tête. Est-ce que je ne t'ai pas deviné : depuis longtemps ? Tu te cachais de moi pour m'épargner le remords de ne t'avoir pas mariée... Si quelqu'un doit rougir ici, c'est moi, qui ai accepté ton sacrifice... Mais tu as été si habile, tu as si bien dissimulé que je t'ai comprise trop tard, hélas !... à l'heure où le mariage devenait difficile, impossible... Pardon, ma sœur bien-aimée, pardon.

— Non, non, je n'ai pas à te pardonner, disait-elle en pleurant. Je ne me suis pas sacrifiée... Je t'ai aimé comme mon fils... J'ai connu près de toi la joie d'être mère.

— Mais il te fallait une famille nombreuse, fit-il en montrant toute la bande. Quelle mère Gigogne !

Ils riaient maintenant tous les deux, les mains dans les mains ; elle, le regard encore attendri, l'œil humide.

— Dis donc, reprit le docteur, au bout d'un instant, il me semble que j'aperçois là-bas une de mes petites clientes... Oui, c'est bien elle, la fille de cette pauvre femme à qui l'air de nos montagnes ne vaut rien. Malgré tous mes remèdes, l'hiver prochain emportera la mère... et, quelque temps après, l'enfant la suivra... C'est le Midi qu'il leur faudrait à toutes deux... et si tu voulais...

— Quoi donc ?

— Rendre la fête plus complète... en laissant un souvenir durable, plus durable que tes gâteaux et tes jouets ?

— Je ne demande pas mieux.

— Si je t'avais mariée, comme j'ai négligé de le faire, quelle dépense !. Le trousseau d'abord... dix mille francs au moins, n'est-ce pas?... Eh bien ! ces dix mille francs, dont j'ai fait l'économie, si nous les placions sur la tête de la mère et de l'enfant... Cela leur permettrait d'aller se fixer, là-bas, de l'autre côté de la montagne, dans un pays moins dur que le nôtre.

— Quelle idée ! Oh ! que tu es bon !

— Bon ! J'ai tout simplement l'amour-propre de mon métier : je veux être obéi par mes malades. J'ai dit à cette pauvre femme : " C'est le soleil qu'il vous faut, allez au soleil." Elle n'a pas les moyens d'y aller, de suivre l'ordonnance. Je lui en fournis les moyens... Voilà tout. Que regardes-tu donc ?

— Madame Viliers.

— Tiens ! je l'avais oubliée.

— Elle semble contempler avec ravissement notre petite protégée.. Son air souffrant l'intéresse sans doute.

— Oui... Me tromperait-elle aussi comme toi, celle-là ? Aimait-elle les enfants ?

En effet, Mme Viliers, dans un coin du salon, silencieuse, contemplait avec amour une petite blondinette d'une douzaine d'années, et à la voir se pencher vers cette enfant, avancer la tête, tendre peu à peu les bras, on devinait qu'elle ne pourrait résister longtemps au désir de la presser sur son cœur, de la dévorer de ses baisers, comme elle la dévorait de ses regards.

— Eh bien ! je vous y prends, fit tout à coup le docteur en lui touchant l'épaule du doigt. Comme ma sœur... et aussi comme moi... vous aimez ces petits êtres. Alors pourquoi refuser de les soigner, de les élever?... Je vous assure que vous seriez très heureuse, là-bas, à Auteuil, auprès du petit de Latour et de sa sœur Jeanne.

Elle eut encore un moment d'hésitation. On aurait dit qu'un combat se livrait en elle. Puis, brusquement, elle se retourna vers le docteur, lui prit les deux mains, et murmura :

— Eh bien !... écrivez que j'accepte.

— A la bonne heure.

— Moi je vous embrasse pour cette bonne résolution, fit Mlle X..., et, après l'avoir embrassée, se penchant à son oreille : Vous m'amènerez vos petits élèves lorsque nous serons tous rentrés à Paris... Je sens déjà que je vais les aimer.

— Quand aurez-vous fini vos épanchements?... Si vous croyez que depuis un instant tous ces gamins s'amuse, cria le docteur, qui de l'attendrissement revenait à la brusquerie.

Et, se tournant vers la petite troupe, il s'écria :

— Attention, vous autres, en place pour la danse !

Comme ils hésitaient, intimidés par sa grosse voix, il se baissa, prit par les bras la blondinette, celle qu'il venait d'enrichir, et pour donner l'exemple, l'entraîna en courant.

— Toute la bande le suivit. Ce fut un galop général, effréné. Mlle X... s'épanouissait de nouveau, Mme Viliers souriait ; mais ses yeux fixes, profonds, semblaient regarder, au delà, des choses ou des êtres plus lointains. On aurait dit qu'elle voyait danser d'autres enfants.

## IX

C'est une salle d'étude, mais qui ne ressemble en rien à ces grandes pièces aux murs blancs et nus, meublés de tables et de bancs, où l'on entasse le plus d'enfants possible, sous la surveillance et la direction d'un seul maître. Ici, sur la limite d'Anteuil, à l'entrée du bois de Boulogne, dans la jolie villa de M. de Latour, le petit salon consacré au travail et aux jeux de ses enfants est des plus riants, des plus confortables. Sur le papier de nuance claire qui recouvre les murs, quelques tableaux, bien choisis ; sur la cheminée, un beau marbre, un bronze artistique qui leur apprendront, dès leur première jeunesse, à connaître et à aimer les belles choses. Dans le fond de la pièce, une grande bibliothèque pleine de livres sérieux et de livres amusants, ceux qu'on a déjà lus, ceux qu'on lira demain, et les autres plus tard, les études terminées, lorsqu'on pourra les bien comprendre. Des chaises au lieu de bancs, le fauteuil du professeur ou de la gouvernante, une grande table, un piano, des fleurs de tous côtés, pour égayer le regard et aussi pour servir de modèle à l'heure du dessin et de la peinture. Tout cela a été ordonné, disposé par Maurice de Latour, qui prétend qu'on travaille avec plus de goût, plus d'ardeur dans les lieux où l'on se plaît, où rien ne manque au bien-être.

On aurait été tenté de lui donner raison si l'on avait observé avec soin les deux jeunes enfants qui, par une matinée de septembre, apprenaient leurs leçons et faisaient leurs devoirs dans cette jolie salle d'étude. Paul, un petit garçon de dix à onze ans, d'une physionomie des plus sympathiques, très éveillé, distingué de visage, élégant de forme, repasse, corrige sa dictée et consulte consciencieusement grammaire et dictionnaire. Sa sœur Jeanne, un peu plus âgée que lui, avec plus d'élégance et de finesse encore, blonde dorée, aux grands yeux bleus charmants, trop enfoncés peut-être, trop profonds, est assise à la même table, et met la dernière main à une carte de géographie, une carte de l'Afrique orientale, l'Afrique qui touche à l'Asie... et s'ils travaillent ainsi, sans s'arrêter, sans lever les yeux, avec ardeur, c'est qu'ils le veulent bien, qu'ils y trouvent leur plaisir. En effet, personne ne les gronderait s'il leur prenait fantaisie de paresser et de s'amuser : leur vieux maître Belin, ou plutôt le vieil ami de leur père, qui remplit auprès d'eux les fonctions de professeur, en attendant la gouvernante destinée à le remplacer, a lui permettre de jouir d'un repos complet, M. Belin. "bon papa Belin," comme l'appelle Paul et souvent Jeanne, au lieu de les surveiller, dort profondément dans son fauteuil.

Aussi, craignant de troubler son sommeil, est-ce à voix basse que Paul dit à sa sœur :

— Jeanne, met-on un trait d'union à belle-mère ?

Sans quitter sa carte, et le plus bas possible aussi, Jeanne répond :

— Sans doute, puisque c'est un nom composé.

Au lieu de placer son trait d'union, comme sa sœur le lui conseille, Paul reste le nez en l'air, la plume levée, et reprend :

— Maman est notre belle-mère ?

— Oui, mais tu sais qu'il ne faut pas l'appeler ainsi. Cela lui ferait de la peine.

Ces mots prononcés un peu vivement, à voix plus haute que les précédents, réveillent Belin.

— Eh bien ! vous avez fini ? demande-t-il en se frottant les yeux.

— J'en suis à la dernière phrase de ma dictée, répond Paul.

— Et toi, Jeanne, ta carte d'Afrique ?

— La voilà.

— Très bien, très bien, fait-il après un instant d'examen. L'Égypte est superbe ; le Nil parfaitement indiqué... Quant à la mer Rouge, mes compliments. Ses côtes, ses promontoires sont dessinés avec une netteté... Mais comment, toi, si soigneuse, as-tu fait cette tache, à la pointe orientale de l'Afrique, sur un point important, le cap Guardafui... Une goutte d'eau, sans doute, tombée de ton pinceau ?

— Non, ce n'est pas une goutte d'eau.

— Qu'est-ce donc ?

— Une larme, dit-elle en baissant les yeux.

Belin cherche, sans comprendre d'abord. Mais Paul a tout de suite compris. Il se lève, court à sœur, et l'embrasse. Pendant ce temps, leur vieux maître, qui s'est souvent, leur dit :

— Ah ! mes pauvres enfants, pardon !... L'Afrique orientale, Aden, le cap Guardafui, c'est là qu'est morte votre malheureuse mère... et d'une mort si affreuse... dans un naufrage, emportée par la mer.

— Elle revenait en France, continua Jeanne. Elle allait bientôt nous embrasser, après une longue séparation... Pourquoi donc était-elle allée si loin ? On ne nous l'a jamais bien dit.

— Mais si, mes enfants, on vous l'a dit, s'empressa de déclarer Belin, un peu troublé, gêné de la tournure que prenait l'entretien. On vous l'a dit bien des fois... Un voyage nécessaire, indispensable, dans votre intérêt... une succession à recueillir.

— Mon père n'aurait-il pas pu faire ce voyage à sa place ? demanda Jeanne.

— Non. C'était elle qui héritait, et elle seule pouvait défendre ses droits, qu'on attaquait... Le procès a été très long. Ça n'en finit jamais, là-bas.

— Pourquoi papa ne l'a-t-il pas rejointe ? demanda Paul à son tour.

— Parce que, parce que... il ne pouvait pas vous laisser seuls en France, ni vous emmener dans un pays malsain, dangereux pour de jeunes enfants... Tu comprends cela toi, Jeanne.

— Je comprends surtout, ami Belin, que ce voyage a bien longtemps duré... Pense donc, j'étais toute petite quand notre mère est partie.

— Oui, si petite que tu ne peux pas te la rappeler.

— Tu te trompes, je me la rappelle.

— Et moi aussi, fit Paul en baissant la voix. Je me souviens que je courais dans un jardin. Je jouais avec une brouette. La roue a heurté contre un arbre, et je suis tombé. Alors une dame en robe blanche a poussé un cri, s'est précipitée vers moi et m'a pris dans ses bras... Jeanne assure que ce devait être maman. N'est-ce pas, Jeanne ?

— Oui, fit la jeune fille qui songeait et se rappelait de son côté ; je la vois comme dans un brouillard, et pourtant je me souviens qu'elle m'apprenait à lire. Elle était assise dans un grand fauteuil et moi à ses pieds, sur un tabouret.

C'était difficile, je pleurais, et alors elle posait le livre, me prenait sur ses genoux... et me consolait en m'embrassant.

— Elle te parlait aussi, fit observer Paul. Tu te souviens de ses paroles. Tu me les as répétées.

— Oh! deux mots seulement... "Chère adorée" qu'elle murmurait à mon oreille d'une voix si douce, si douce... Je les entends encore, toujours: "Chère adorée, chère adorée."

Elle porta la main à ses yeux pour empêcher, sans doure, une nouvelle larme de couler et de tacher ses cahiers, puis:

— Comment se fait-il, ami Belin, dit-elle, que, me souvenant de ces choses, il me soit impossible, malgré tous mes efforts, de retrouver son visage? Parfois je crois le saisir, mais il s'évanouit... Toi qui l'as connue, toi qui l'as aimée, dis-nous comment était notre mère?

Et, pour le décider à se souvenir, à faire le portrait désiré, elle lui passa gracieusement le bras autour du cou, tandis que Paul, de son côté, faisait le même mouvement, et disait de sa voix la plus câline:

— Oui, oui, bon papa Belin, parle-nous d'elle.

Plus embarrassé, plus troublé que jamais, Belin balbutiait:

— Mes enfants, mes chers enfants, croyez-moi, ne pensez plus... c'est-à-dire... si... pensez-y toujours, surtout dans vos prières... La piété filiale est le premier devoir. Les plus anciens peuples l'ont pratiquée. Même en Chine, vous verrez, quand nous étudierons l'Asie, que sous l'empereur Von Vang, fondateur de la dynastie des Tcheou...

— Ami Belin, fit Jeanne en l'interrompant, restons en Europe, je t'en prie, et réponds-nous.

— Oui, réponds-nous, ajouta Paul. Est-ce que Jeanne lui ressemble?

Malgré sa timidité habituelle, Belin répondit très vivement, avec une certaine énergie:

— Non, non, elle ne lui ressemble pas.

— Tant pis, fit Jeanne, sans prendre garde à cette vivacité. Je n'aurais qu'à me regarder pour la voir.

Paul ajouta:

— Et si tu lui avais ressemblé, je t'aurais aimée deux fois; pour toi et pour elle.

L'arrivée de M. de Latour délivra Belin des questions de ses chers tyrans. Jeanne et Paul coururent à leur père, et quand il leur eut appris qu'il allait bientôt sortir avec Mme de Latour, ils le quittèrent pour rejoindre leur jeune belle-mère.

Au lieu de les suivre, M. de Latour s'approcha de Belin et lui dit:

— J'ai reçu, ce matin, une lettre de Royal. Le docteur X... m'apprend que Mme Viliers, la personne dont il nous a parlé, se présentera ici aujourd'hui ou demain. Si elle venait pendant mon absence, veuillez la recevoir, mon cher maître, et si elle vous semble telle que nous la désirons, telle qu'on nous l'a dépeinte, retenez-la... Une recommandation comme celle du professeur X... vaut toutes les garanties du monde. Du reste, vous jugerez vous-même, et vous avez le coup d'œil excellent.

— Oh! excellent! Quand il s'agit de Paul et de Jeanne, j'ai toujours peur de me tromper... et je me trompe parce que j'ai peur.

— Cher ami, fit M. de Latour en lui serrant la main, comme vous les aimez!

— Grand mérite! ils sont si charmants tous deux!

— N'êtes-vous pas trop indulgent?

— Je ne crois pas... J'aurais le droit de l'être, cependant. Le jour, mon cher Maurice, où vous avez offert un asile à votre vieux professeur retraité, vous lui avez permis de regarder vos enfants comme les siens.

Ces paroles parurent réveiller chez M. de Latour un souvenir douloureux. Son front se plissa, et il dit à Belin:

— Le jour dont vous parlez, celui où je vous ai invité à venir vous asseoir à mon foyer, mon ami, je ne croyais pas

que le malheur l'envahirait si tôt et que je vous appelais à partager mes chagrins.

— Ces chagrins sont passés. Pourquoi regarder en arrière, quand, autour de vous et devant vous, tout est plein de bonheur et de promesses?

— Est-on maître d'oublier? reprit tristement M. de Latour... J'ai supporté virilement ce coup terrible... et pourtant Dieu sait si mon cœur a saigné... si j'ai jamais cette femme... Mais que faire contre le souvenir qui se réveille, contre l'incident inattendu qui ouvre la blessure qu'on croit fermée?

— Eh bien! c'est ainsi que vous me rejoignez? fit une voix jeune, fraîche, riieuse.

Et Mme de Latour, accompagnée de Jeanne et de Paul, entra dans la salle d'étude.

— Je vous demande pardon, ma chère Mathilde, dit son mari en lui souriant. Je faisais à Belin quelques recommandations au sujet de cette institutrice.

— N'est-il pas décidé que nous la prenons? demanda-t-elle.

— Sans doute, si Belin la juge aussi favorablement que le docteur X... et si elle vous plaît à vous-même.

— Oh! elle me plaira. Le portrait que nous a fait le docteur m'a entièrement séduite, dit-elle; puis, lui prenant le bras:

— Vous ne voyez pas, mon ami?

— Non. Quoi donc?

— Ah! les hommes! Ils ne voient rien. Rien n'est changé, n'est-ce pas, dans la toilette de vos enfants?

— Tiens, c'est vrai! Ils sont habillés, superbes.

— Justement. J'ai profité de votre lenteur à me rejoindre pour les faire changer leurs habits de travail contre les vêtements des jours de sortie.

— Nous les emmenons donc?

— Ils me l'ont demandé.

— Et comme vous ne savez rien leur refuser... Il me semble pourtant que la permission de leur professeur serait nécessaire.

— Oh! fit Belin, le professeur va être remplacé... Il est cassé aux gages, retraité pour la seconde fois. Il n'a plus d'autorité, le professeur.

— Oh! avec ça! fit Paul en l'entourant de ses bras.

— Vilain! ajouta Jeanne, comme s'il ne savait pas qu'on lui obéira toujours... Et puis, est-ce que notre institutrice l'empêchera de nous continuer ses honnes leçons? Peut-elle savoir tout ce que tu sais?... ton latin et ton grec?

— C'est bien! enjôleurs, câlins, flatteurs... Allez vous promener, tandis que je vais préparer vos devoirs.

Ils l'embrassèrent et rejoignirent en courant M. et Mme de Latour qui montaient en voiture devant le perron de la villa.

En attendant leur retour, Belin resta dans la salle d'étude. Il préférerait cette pièce à son appartement particulier, au salon, au jardin. Elle lui rappelait, quand ils étaient sortis, aux jours de vacances, aux heures de promenade ou de récréation, ses chers enfants, sa seule famille, Paul et Jeanne.

Il préparait, depuis un instant, les leçons du lendemain comme il l'avait promis, lorsqu'un domestique vint lui annoncer qu'une dame demandait à le voir.

— Elle vous a dit son nom?

— Madame Viliers, de la part du docteur X...

— Ah! très bien... Faites entrer cette dame au salon. Je la rejoins.

(A suivre.)

Si vous êtes réellement amateur d'une tasse de bon **THÉ** ou d'excellent **CAFÉ**

Approvisionnez-vous chez

**EDMOND & BELHUMEUR.**

No. 144 RUE SAINT-LAURENT,  
Bâtisse DRAPEAU & SAVIGNAC

**TRUDEL & DEMERS**

—LIBRAIRES, PAPETIERS—  
Fournitures de Bureau.  
1611 RUE NOTRE-DAME,  
**MONTREAL.**

**ARCHAMBAULT** \*

Photographie Artistique

1662 RUE NOTRE-DAME,  
**MONTREAL.**  
Spécialité de portraits grandeur nature au pastel et crayon.

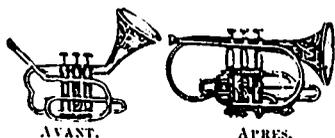
**Drs. MATHIEU ET BERNIER**  
**CHIRURGIENS-DENTISTES**

112 CHAMP-DE-MARS,  
**MONTREAL.**  
Extraction de dents sans douleur au moyen de procédés les plus perfectionnés.

**J. V. THEORET**  
AGENT D'ASSURANCE

**FEU, VIE ET ACCIDENTS.**

ARGENT PRÊTÉ SUR IMMEUBLES.  
PROPRIÉTÉS À VENDRE  
349—RUE DELISLE—349  
**MONTREAL.**



**GEORGE VIOLETTI**  
Fabricant et Importateur  
D'Instruments de Musique  
Harpe à vendre et réparations de toutes sortes.  
635 rue Notre-Dame, **MONTREAL.**

**ALCIBIADE BEIQUÉ,**  
Organiste de Notre-Dame,  
Professeur de PIANO et d'ORGUE,  
39a rue St. Denis, **MONTREAL.**

**TRADUCTIONS** de l'anglais en français, et du français en anglais; rédactions de pétitions, soumissions, rapports, etc., etc., corrections d'épreuves, etc., etc.

Les personnes qui seraient dans le cas de faire faire des travaux de ce genre sont priées de s'adresser par lettre à la

Boite 324, Bureau de Poste,

**MONTREAL, QUE.**

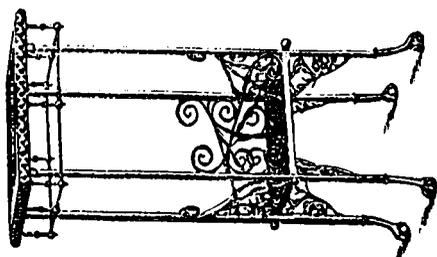
**RENAUD, KING & PATTERSON**

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes faits sur commandes, aussi en main un immense stock de meubles de toutes sortes à des prix très modérés.



EDITEUR ET **EDMOND HARDY** IMPORTATEUR

Musique en feuilles, Partitions d'Operas, Recueils de Melodies et Chansons  
1615 Rue Notre-Dame, **MONTREAL.**

NOUVEAUTES MUSICALES,

MUSIQUE VOCALE.

Valse des Papillons (Vandergeten) ... 60 cts.  
La même à deux voix ..... 60 "  
Santago. Valse espagnole, (Corbin) pour soprano ou ténor..... 60 "  
Poème des Souvenirs, recueil de 10 Jolies mélodies pour chant et piano par E. Weiler..... \$1.00

MUSIQUE POUR PIANO.

Au Romel, (Göckert)..... 60 cts  
Les Voix de la Cathédrale, fantaisie, (Frisque)..... 60 "  
Valse du Ballet Michel Strogoff (Grogiani)..... 50 "  
Roesignol et Fauvette, masurka de concert, (Lahaye)..... 75 "

Exente chez EDMOND HARDY, marchand et importateur de Musique et d'Instruments. Seule agout au Canada pour la célèbre maison Mahillon de Londres et Bruxelles. 1615, N.-Dame, Montréal.

**LA LOTERIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC**  
**AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATURE**

Tirages 4 et 18 MAI 1892

3134 LOTS  
VALANT \$52,740.00

GROS LOTS  
VALANT \$15,000.00

Le Billet - - - - \$1.00  
11 Billets pour - - - \$10.00

↳ Demandez ses circulaires.

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Lot valant.....	\$15,000.00	\$15,000.00
" " ".....	5,000.00	5,000.00
" " ".....	2,500.00	2,500.00
1 " ".....	1,250.00	1,250.00
2 Lots " ".....	500.00	1,000.00
5 " ".....	250.00	1,250.00
25 " ".....	50.00	1,250.00
100 " ".....	25.00	2,500.00
200 " ".....	15.00	3,000.00
300 " ".....	10.00	5,000.00

LOTS APPROXIMATIFS

100 Lots valant.....	\$25.00	\$1,500.00
100 " ".....	15.00	1,500.00
100 " ".....	10.00	1,000.00
999 " ".....	5.00	4,995.00
999 " ".....	5.00	4,995.00
Lots valant.....		\$52,740.00

S. E. LEFEBVRE, Gerant,  
31, rue St-Jacques, Montréal, Canada